



DOREL

L'ÉLAN
DE NOS MARQUES

Deuxième rapport trimestriel pour les six mois
clos le 30 juin 2017



Rapport de gestion

sur la situation financière et les résultats opérationnels

Pour le deuxième trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017

Tous les montants sont en dollars US

Ce rapport de gestion intermédiaire sur la situation financière et les résultats opérationnels (« le rapport ») doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Les Industries Dorel Inc. (« Dorel » ou « la Société ») au 30 juin 2017 et pour le deuxième trimestre et la période de six mois clos à cette date, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels de l'exercice clos le 30 décembre 2016 de la Société. Le présent rapport est fondé sur les résultats publiés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et utilise le dollar US comme monnaie de présentation.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 décembre 2016. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'incluent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et dans les notes afférentes préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société.

Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les documents d'information supplémentaire déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes sont accessibles en ligne à l'adresse www.sedar.com ainsi que sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dorel.com.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux rubriques « Vue d'ensemble de la Société », « Secteurs opérationnels », « Arrangements hors bilan », « Instruments financiers dérivés », « Principales estimations comptables » ou « Risques et incertitudes du marché », par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel de 2016 de la Société déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes le 17 mars 2017. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans le présent rapport. L'information contenue dans le présent rapport est celle qui était disponible le 4 août 2017.

1. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

(Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action)

a) Mesures financières non conformes aux PCGR

En raison des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts, de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré ainsi que de la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme engagés en 2017 et 2016, la Société inclut dans le présent rapport des mesures financières non conformes aux PCGR, à savoir le « coût des produits vendus ajusté », le « profit brut ajusté », le « profit opérationnel ajusté », les « frais financiers ajustés », le « bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté », la « charge d'impôts sur le résultat ajusté », le « taux d'imposition ajusté », le « bénéfice net ajusté », le « bénéfice par action ajusté de base et dilué » et le « nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation après dilution ». La Société estime que cette information permet de comparer de façon plus explicite la performance de ses activités principales d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le présent rapport comprend les rapprochements entre ces mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières qui sont les plus directement comparables calculées conformément aux PCGR.

b) Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts, réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré et perte sur extinction anticipée de la dette à long terme

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin									
	2017					2016				
	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits	Déclaré	% des produits	Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits
\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%	
TOTAL DES PRODUITS	611 270	100,0	-	611 270	100,0	637 296	100,0	-	637 296	100,0
Coût des produits vendus	465 244	76,1	(172)	465 072	76,1	486 734	76,4	-	486 734	76,4
PROFIT BRUT	146 026	23,9	172	146 198	23,9	150 562	23,6	-	150 562	23,6
Frais de vente	58 616	9,6	-	58 616	9,6	57 323	9,0	-	57 323	9,0
Frais généraux et administratifs	55 894	9,1	-	55 894	9,1	63 193	9,9	-	63 193	9,9
Frais de recherche et de développement	7 194	1,2	-	7 194	1,2	8 331	1,3	-	8 331	1,3
Frais de restructuration et autres coûts	1 485	0,2	(1 485)	-	-	182	-	(182)	-	-
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	55 341	8,7	(55 341)	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	22 837	3,8	1 657	24 494	4,0	(33 808)	(5,3)	55 523	21 715	3,4
Frais financiers	7 115	1,2	-	7 115	1,2	10 378	1,6	(712)	9 666	1,5
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	15 722	2,6	1 657	17 379	2,8	(44 186)	(6,9)	56 235	12 049	1,9
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	4 282	0,7	653	4 935	0,8	(5 542)	(0,8)	7 398	1 856	0,3
Taux d'imposition	27,2%			28,4%		12,5%			15,4%	
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	11 440	1,9	1 004	12 444	2,0	(38 644)	(6,1)	48 837	10 193	1,6
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION										
De base	0,35		0,03	0,38		(1,19)		1,51	0,32	
Dilué(e)	0,35		0,03	0,38		(1,19)		1,50	0,31	
NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION										
De base - moyenne pondérée	32 403 980			32 403 980		32 345 352			32 345 352	
Dilué - moyenne pondérée	32 677 845			32 677 845		32 345 352			32 580 339	

Les principales variations du bénéfice (de la perte) net(te) de 2016 à 2017 se résument comme suit :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		
	Variation		
	Déclaré	Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté
	\$	\$	\$
Augmentation pour la division Dorel Maison	1 953	-	1 953
(Diminution) pour la division Dorel Produits de puériculture	(1 315)	604	(711)
Augmentation pour la division Dorel Sports	54 895	(54 470)	425
AUGMENTATION DU PROFIT OPÉRATIONNEL	55 533	(53 866)	1 667
Diminution des frais financiers à l'exception de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré	2 551	-	2 551
Diminution de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré	712	(712)	-
Diminution des charges du siège social	1 112	-	1 112
(Augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(9 824)	6 745	(3 079)
AUGMENTATION DU BÉNÉFICE NET	50 084	(47 833)	2 251

Les causes de ces variations sont expliquées plus en détail dans la revue des activités opérationnelles consolidées.

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

	Six mois clos les 30 juin									
	2017					2016				
	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits	Déclaré	% des produits	Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits
\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%	
TOTAL DES PRODUITS	1 257 982	100,0	-	1 257 982	100,0	1 283 163	100,0	-	1 283 163	100,0
Coût des produits vendus	958 511	76,2	(445)	958 066	76,2	982 548	76,6	-	982 548	76,6
PROFIT BRUT	299 471	23,8	445	299 916	23,8	300 615	23,4	-	300 615	23,4
Frais de vente	113 278	9,0	-	113 278	9,0	113 664	8,9	-	113 664	8,9
Frais généraux et administratifs	108 388	8,5	-	108 388	8,5	114 813	8,9	-	114 813	8,9
Frais de recherche et de développement	14 717	1,2	-	14 717	1,2	16 600	1,3	-	16 600	1,3
Frais de restructuration et autres coûts	6 318	0,6	(6 318)	-	-	3 119	0,2	(3 119)	-	-
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	55 341	4,3	(55 341)	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	56 770	4,5	6 763	63 533	5,1	(2 922)	(0,2)	58 460	55 538	4,3
Frais financiers	27 303	2,2	(10 475)	16 828	1,4	21 056	1,7	(1 273)	19 783	1,5
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	29 467	2,3	17 238	46 705	3,7	(23 978)	(1,9)	59 733	35 755	2,8
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	9 186	0,7	2 370	11 556	0,9	(2 068)	(0,2)	7 959	5 891	0,5
Taux d'imposition	31,2%			24,7%		8,6%			16,5%	
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	20 281	1,6	14 868	35 149	2,8	(21 910)	(1,7)	51 774	29 864	2,3
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION										
De base	0,63		0,45	1,08		(0,68)		1,60	0,92	
Dilué(e)	0,62		0,46	1,08		(0,68)		1,60	0,92	
NOMBRE D'ACTIONS EN CIRCULATION										
De base - moyenne pondérée	32 403 980			32 403 980		32 339 292			32 339 292	
Dilué - moyenne pondérée	32 675 600			32 675 600		32 339 292			32 572 105	

Les principales variations du bénéfice (de la perte) net(te) de 2016 à 2017 se résument comme suit :

	Six mois clos les 30 juin		
	Variation		
	Déclaré	Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté
	\$	\$	\$
Augmentation pour la division Dorel Maison	4 075	-	4 075
(Diminution) pour la division Dorel Produits de puériculture	(6 166)	3 387	(2 779)
Augmentation pour la division Dorel Sports	59 755	(55 084)	4 671
AUGMENTATION DU PROFIT OPÉRATIONNEL	57 664	(51 697)	5 967
Diminution des frais financiers à l'exception de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré et de la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme	2 955	-	2 955
Diminution de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré	997	(997)	-
Perte sur extinction anticipée de la dette à long terme	(10 199)	10 199	-
Diminution des charges du siège social	2 028	-	2 028
(Augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(11 254)	5 589	(5 665)
AUGMENTATION DU BÉNÉFICE NET	42 191	(36 906)	5 285

Les causes de ces variations sont expliquées plus en détail dans la revue des activités opérationnelles consolidées.

Les détails relatifs aux pertes de valeur, aux frais de restructuration et autres coûts, à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré ainsi qu'à la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme comptabilisés sont présentés ci-dessous :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Dépréciation (reprise) d'actifs à long terme	(149)	-	368	-
Démarquage de stocks	321	-	228	-
Comptabilisés dans le profit brut	172	-	596	-
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	913	482	3 400	2 186
Dépréciation d'actifs à long terme	-	-	-	424
Pertes nettes (profits nets) découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	(90)	(381)	622	(381)
Autres coûts connexes	662	81	2 296	161
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	1 485	182	6 318	2 390
Total des frais de restructuration	1 657	182	6 914	2 390
Autres coûts comptabilisés dans le profit brut	-	-	(151)	-
Coûts liés aux acquisitions comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	-	-	-	729
Total des autres coûts	-	-	(151)	729
Total des frais de restructuration et autres coûts	1 657	182	6 763	3 119
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	-	55 341	-	55 341
Perte sur réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré	-	712	276	1 273
Perte sur extinction anticipée de la dette à long terme	-	-	10 199	-
Total des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts, de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré et de la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme avant impôts sur le résultat ⁽¹⁾	1 657	56 235	17 238	59 733
Total des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts, de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré et de la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme après impôts sur le résultat	1 004	48 837	14 868	51 774
Impact total sur le bénéfice (la perte) par action dilué(e)	(0,03)	(1,50)	(0,46)	(1,60)
⁽¹⁾ Montants sans effet sur la trésorerie inclus dans le total :	82	55 672	2 911	56 657

Les détails relatifs aux frais de restructuration et autres coûts comptabilisés sont présentés à la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés.

Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 juin 2016, des conditions de marché difficiles, un environnement hautement concurrentiel dans le réseau des détaillants de bicyclettes indépendants (« DBI »), ainsi que les défis posés par les taux de change, ont donné lieu à une révision des hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Dorel Sports – DBI. Par conséquent, une perte de valeur du goodwill de 36,9 millions de dollars et une charge de dépréciation de 18,4 millions de dollars liée aux relations clients ont été comptabilisées.

Frais de restructuration

Division Dorel Produits de puériculture

Pour le deuxième trimestre de 2017, la division Dorel Produits de puériculture a comptabilisé des frais de restructuration de 0,9 million de dollars en vertu du plan entrepris au troisième trimestre de l'exercice 2015. Ces initiatives devraient générer une croissance rentable des ventes en améliorant la souplesse au moyen d'une approche axée davantage sur le marché afin de réduire les coûts et de mieux réagir aux tendances du secteur des produits de puériculture. Les frais de 0,9 million de dollars engagés durant le trimestre comprenaient une reprise de 0,1 million de dollars de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme, 0,2 million de dollars pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 0,8 million de dollars au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement, 0,1 million de dollars de gains nets découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente en Chine de même que 0,1 million de dollars d'autres coûts connexes. Ces autres coûts connexes d'un montant de 0,1 million de dollars sont liés à l'abandon de certaines marques de tierces parties utilisées sous licences en Amérique du Nord dans le but de consacrer plus d'énergie et de ressources financières aux marques détenues par Dorel.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2017, la division Dorel Produits de puériculture a comptabilisé des frais de restructuration de 6,7 millions de dollars, dont 0,4 million de dollars de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme, 0,9 million de dollars pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 3,0 millions de dollars au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement, 0,6 million de dollars de pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente en Chine de même que 1,8 million de dollars d'autres coûts connexes liés à l'abandon de certaines marques de tierces parties utilisées sous licences, comme il est indiqué plus haut.

Ce plan de restructuration devrait être complété d'ici la fin de 2017. Les coûts totaux associés à ces initiatives de restructuration sont estimés à 33,5 millions de dollars, dont 12,4 millions de dollars de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme et aux pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente, 2,1 millions de dollars pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 1,2 million de dollars de gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite, 16,4 millions de dollars au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et 3,8 millions de dollars à l'égard d'autres coûts connexes. Du montant total de 33,5 millions de dollars, 10,3 millions de dollars ont été comptabilisés au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2015, 13,8 millions de dollars ont été comptabilisés au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016 et 6,7 millions de dollars ont été comptabilisés en 2017. Les charges futures estimées de 2,7 millions de dollars comprennent 0,9 million de dollars de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme du fait qu'une autre installation en Chine devrait être rendue disponible à la vente au cours de l'exercice 2017. En outre, d'autres réductions des coûts liés aux effectifs sont prévues et donneront lieu à des charges d'environ 1,8 million de dollars en lien principalement avec la consolidation de l'équipe asiatique de développement de produits basée en Chine et d'autres occasions de réduction globale des effectifs.

Division Dorel Sports

Au cours du deuxième trimestre de 2017, la division Dorel Sports a comptabilisé des frais de restructuration de 0,7 million de dollars, dont 0,1 million de dollars pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 0,1 million de dollars au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et 0,5 million de dollars d'autres coûts connexes. Pour la période de six mois close le 30 juin 2017, la division Dorel Sports a comptabilisé des frais de restructuration de 0,2 million de dollars, qui comprenaient 0,7 million de dollars de reprise de charge de démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, contrebalancée par 0,4 million de dollars au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et 0,5 million de dollars d'autres coûts connexes. Les autres coûts connexes engagés en 2017 sont principalement liés à la cessation de l'exploitation des points de vente au détail de la bannière Cannondale Sports.

La division Dorel Sports a entrepris ses activités de restructuration au troisième trimestre de l'exercice 2016 dans le but de simplifier son fonctionnement et de concentrer ses efforts à soutenir et à faire croître ses bénéfices. Ces initiatives de restructuration, qui devraient prendre fin d'ici la fin du troisième trimestre de 2017, auront entraîné des frais de restructuration cumulatifs d'environ 9,1 millions de dollars, dont des montants sans effet sur la trésorerie de 2,8 millions de dollars et 2,0 millions de dollars respectivement pour le démarquage de stocks et l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles, ainsi que des montants de 2,8 millions de dollars au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et de 1,5 million de dollars d'autres coûts connexes. De ce montant de 9,1 millions de dollars, 8,7 millions de dollars ont été comptabilisés au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016 et 0,2 million de dollars en 2017. Les charges futures estimées de 0,2 million de dollars sont constituées d'indemnités de cessation d'emploi et de licenciement.

Autres coûts

Aucun montant n'a été comptabilisé dans les autres coûts aux deuxièmes trimestres des exercices 2017 et 2016.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2017, les autres coûts d'un montant de (0,2) million de dollars ont été comptabilisés dans le profit brut, comparativement à des coûts liés aux acquisitions de 0,7 million de dollars comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat en 2016.

Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré

La réévaluation à la juste valeur des passifs financiers liés aux contrats d'options de vente émises est comptabilisée dans les autres capitaux propres. Du fait que le passif financier associé à l'unité d'exploitation Caloi constitue un passif au titre d'un contrat d'achat à terme de gré à gré, la réévaluation du passif est comptabilisée à titre de frais financiers. Le solde restant du passif au titre du contrat d'achat à terme de gré à gré a été entièrement remboursé au premier trimestre de 2017.

Perte sur extinction anticipée de la dette à long terme

En date du 24 mars 2017, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit en ce qui a trait à ses crédits bancaires renouvelables et a obtenu un prêt à terme de 200,0 millions de dollars dont les deux ont la même date d'échéance. Ainsi, la Société a utilisé le produit net tiré du prêt à terme afin de rembourser par anticipation les effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », ainsi que les débentures non convertibles, et de réduire la dette bancaire. Les remboursements anticipés des effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », et des débentures non convertibles ont été comptabilisés comme une extinction. Une perte sur extinction anticipée de la dette à long terme de 10,2 millions de dollars a été comptabilisée comme frais financiers au cours du trimestre clos le 31 mars 2017. Grâce à ce prêt à terme, la Société prévoit réduire ses intérêts sur la dette à long terme d'environ 4,0 millions de dollars en 2017 en raison d'une réduction du taux d'intérêt moyen dont bénéficiera la Société au cours des trimestres à venir.

Des renseignements supplémentaires sur la convention de crédit modifiée et mise à jour de la Société ainsi que sur le prêt à terme sont présentés à la rubrique intitulée « Situation de trésorerie, sources de financement et obligations contractuelles ».

c) Information financière choisie

Le tableau ci-dessous présente de l'information financière choisie pour les huit plus récents trimestres clos les :

	2017		2016				2015	
	30 juin	31 mars	30 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	30 déc.	30 sept.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total des produits	611 270	646 712	648 749	671 273	637 296	645 867	668 938	679 287
Bénéfice (perte) net(te)	11 440	8 841	(5 567)	15 866	(38 644)	16 734	6 614	(8 757)
Par action - De base	0,35	0,27	(0,17)	0,49	(1,19)	0,52	0,20	(0,27)
Par action - Dilué(e)	0,35	0,27	(0,17)	0,49	(1,19)	0,51	0,20	(0,27)
Bénéfice net ajusté	12 444	22 705	7 740	20 647	10 193	19 671	14 116	15 469
Par action - De base	0,38	0,70	0,24	0,64	0,32	0,61	0,44	0,48
Par action - Dilué	0,38	0,69 ⁽¹⁾	0,24	0,63	0,31	0,60	0,43	0,48
Impact après impôts des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts, de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré et de la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme sur le bénéfice (la perte) par action dilué(e) pour le trimestre	(0,03)	(0,42)	(0,41)	(0,14)	(1,50)	(0,09)	(0,23)	(0,75)

⁽¹⁾ Au 31 mars 2017, les débetures convertibles étaient incluses dans le calcul du BPA ajusté dilué. Ainsi, le bénéfice net ajusté attribuable aux porteurs des titres de capitaux propres ainsi que le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation après dilution ont été rajustés du fait que ces débetures étaient considérées comme ayant un effet dilutif.

Au troisième trimestre de l'exercice 2015, la Société a déclaré une perte nette de 8,8 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action après dilution, attribuable à des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts ainsi qu'à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré d'un montant net de 24,2 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté au troisième trimestre s'est établi à 15,5 millions de dollars, ce qui correspondait à un bénéfice par action (« BPA ») ajusté dilué de 0,48 \$.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2016, la Société a déclaré une perte nette de 38,6 millions de dollars, soit 1,19 \$ par action après dilution, attribuable à des pertes de valeur, des frais de restructuration et autres coûts ainsi qu'à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré d'un montant net de 48,8 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté au deuxième trimestre s'est établi à 10,2 millions de dollars, ce qui correspondait à un BPA ajusté dilué de 0,31 \$.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2016, la Société a comptabilisé une perte nette de 5,6 millions de dollars, soit 0,17 \$ par action après dilution, attribuable aux frais de restructuration et autres coûts ainsi qu'à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré d'un montant de 13,3 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 7,7 millions de dollars, ce qui correspond à un BPA ajusté dilué de 0,24 \$.

Au premier trimestre de 2017, la Société a déclaré un bénéfice net de 8,8 millions de dollars, soit 0,27 \$ par action après dilution, en raison de frais de restructuration et autres coûts, de la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré ainsi que de la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme d'un montant net de 0,42 \$ par action après dilution. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 22,7 millions de dollars au premier trimestre, ce qui correspond à un BPA ajusté dilué de 0,69 \$.

d) Revue des activités opérationnelles consolidées

Au deuxième trimestre de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires de Dorel a reculé de 26,0 millions de dollars, soit 4,1 %, pour s'établir à 611,3 millions de dollars, comparativement à 637,3 millions de dollars un an auparavant. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires a fléchi d'environ 3,5 % sur une base comparable. Si l'on exclut aussi l'impact du changement du modèle d'affaires de l'unité d'exploitation Cycling Sports Group (« CSG ») International qui est passé de la constatation des produits de licence à une plateforme de

distribution dont le traitement comptable fait en sorte d'accroître aussi bien le chiffre d'affaires que le coût des produits vendus, le chiffre d'affaires a reculé d'environ 4,4 % sur une base comparable. Le chiffre d'affaires de la division Dorel Maison généré par la croissance des ventes en ligne a été contrebalancé par une baisse des ventes de la division Dorel Produits de puériculture sur les marchés européen et américain. Le chiffre d'affaires de la division Dorel Sports a également reculé en raison d'une baisse de la demande des consommateurs pour des bicyclettes dans le réseau des grands détaillants découlant de conditions météorologiques défavorables. Le réseau des DBI a aussi enregistré une baisse du volume des ventes par rapport au deuxième trimestre du précédent exercice en raison d'une baisse des ventes à rabais.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2017, le chiffre d'affaires de Dorel a reculé de 25,2 millions de dollars, soit 2,0 %, pour s'établir à 1 258,0 millions de dollars, comparativement à 1 283,2 millions de dollars un an plus tôt. Les fluctuations des taux de change entre les périodes de six mois des exercices 2017 et 2016 n'ont pas eu d'impact important sur une base consolidée. Si l'on exclut l'impact du changement du modèle d'affaires de l'unité d'exploitation CSG International qui est passé de la constatation des produits de licence à une plateforme de distribution dont le traitement comptable fait en sorte d'accroître aussi bien le chiffre d'affaires que le coût des produits vendus, le chiffre d'affaires a reculé d'environ 3,5 % sur une base comparable.

Le profit brut a augmenté de 30 points de base au deuxième trimestre pour atteindre 23,9 %, comparativement à 23,6 % au deuxième trimestre de 2016. Depuis le début de l'exercice, le profit brut a augmenté de 40 points de base pour atteindre 23,8 %, comparativement à 23,4 % en 2016, en raison d'une amélioration des marges à la division Dorel Sports principalement attribuable à une diminution des rabais accordés et à l'instauration de hausses de prix sélectives à l'unité d'exploitation CSG ainsi qu'à une composition des ventes avantageuse à l'unité d'exploitation Pacific Cycle. La division Dorel Maison a également vu son profit brut augmenté grâce à un accroissement des ventes en ligne, tandis qu'à la division Dorel Produits de puériculture, le profit brut a reculé en raison d'une évolution défavorable des taux de change et d'une hausse des coûts de fabrication engagés à l'usine de la division en Chine nécessaire afin de s'assurer du respect des dates prévues de livraison aux clients.

Les frais de vente ont augmenté de 1,3 million de dollars, soit 2,3 %, au deuxième trimestre pour s'établir à 58,6 millions de dollars. Exprimés en pourcentage des produits, ils ont augmenté de 60 points de base. Pour la période de six mois, les frais de vente sont demeurés comparables à ceux du précédent exercice. Les variations des frais de vente au deuxième trimestre s'expliquent par une hausse des frais de commission découlant de la croissance des ventes de la division Dorel Maison et par un accroissement des efforts de marketing visant à soutenir les activités de la division Dorel Produits de puériculture. Ces facteurs ont été contrebalancés par les économies générées par le plan de restructuration mis en œuvre en 2016 à la division Dorel Sports et par des mesures de contrôle des coûts.

Les frais généraux et administratifs ont baissé de 7,3 millions de dollars, soit 11,6 %, au deuxième trimestre pour se chiffrer à 55,9 millions de dollars, tandis qu'exprimés en pourcentage des produits, ces frais ont diminué de 80 points de base. La diminution est principalement attribuable aux économies générées par les initiatives mises en œuvre dans le cadre du plan de restructuration de la division Dorel Produits de puériculture et à une baisse de 5,8 millions de dollars des coûts associés à la responsabilité civile produits aux États-Unis, alors qu'au deuxième trimestre de 2016, un montant de 7,0 millions de dollars avait été comptabilisé par la division Dorel Produits de puériculture à la suite d'un verdict rendu par jury dans une cause concernant un siège d'auto. Cette baisse a été en partie contrebalancée par de légères hausses aux divisions Dorel Sports et Dorel Maison. Depuis le début de l'exercice, les frais généraux et administratifs ont diminué de 6,4 millions de dollars, soit 5,6 %, pour s'établir à 108,4 millions de dollars, alors qu'exprimés en pourcentage des produits, ces frais ont baissé de 40 points de base.

Les frais de recherche et de développement ont diminué de 1,1 million de dollars, soit 13,6 %, pour s'établir à 7,2 millions de dollars pour le trimestre. Depuis le début de l'exercice, ces frais ont baissé de 1,9 million de dollars, soit 11,3 %, pour s'établir à 14,7 millions de dollars. Exprimés en pourcentage des produits, ces frais affichent un recul de 10 points de base pour le trimestre et les six premiers mois de l'exercice qui s'explique par le calendrier des projets.

Le profit opérationnel a augmenté de 56,6 millions de dollars au deuxième trimestre pour atteindre 22,8 millions de dollars, comparativement à une perte de 33,8 millions de dollars un an plus tôt. Si l'on exclut les pertes de valeur ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a progressé de 2,8 millions de dollars, soit 12,8 %, pour atteindre 24,5 millions de dollars, comparativement à 21,7 millions de dollars lors du même trimestre l'an dernier. Depuis le début de l'exercice, la Société a déclaré un profit opérationnel de 56,8 millions de dollars, comparativement à une perte de 2,9 millions de dollars en 2016, tandis que le profit opérationnel ajusté a augmenté de 8,0 millions de dollars, soit 14,4 %, pour atteindre 63,5 millions de dollars, contre 55,5 millions de dollars lors du précédent exercice. La progression du profit opérationnel ajusté pour les deux périodes est notamment attribuable à

une baisse de 5,8 millions de dollars des coûts associés à la responsabilité civile produits aux États-Unis, alors qu'au deuxième trimestre de 2016, un montant de 7,0 millions de dollars avait été comptabilisé par la division Dorel Produits de la puériculture à la suite d'un verdict rendu par jury dans une cause concernant un siège d'auto. Cette baisse a été contrebalancée par un recul du profit brut exprimé en dollars à la division Dorel Produits de puériculture. D'autre part, l'amélioration du profit brut exprimé en pourcentage des produits et la réduction des frais opérationnels à la division Dorel Sports de même que l'accroissement des ventes en ligne à la division Dorel Maison ont contribué à l'augmentation du profit opérationnel ajusté pour les deux périodes.

Les détails des frais financiers sont résumés ci-dessous :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin				Six mois clos les 30 juin			
	2017	2016	Variation		2017	2016	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme - y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes	5 284	6 835	(1 551)	(22,7)	12 009	15 423	(3 414)	(22,1)
Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré	-	712	(712)	(100,0)	276	1 273	(997)	(78,3)
Amortissement des frais de financement différés	433	341	92	27,0	764	825	(61)	(7,4)
Perte sur extinction anticipée de la dette à long terme	-	-	-	-	10 199	-	10 199	100,0
Autres intérêts	1 398	2 490	(1 092)	(43,9)	4 055	3 535	520	14,7
TOTAL DÉCLARÉ	7 115	10 378	(3 263)	(31,4)	27 303	21 056	6 247	29,7
Ajustement relatif à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré	-	(712)	712	100,0	(276)	(1 273)	997	78,3
Ajustement relatif à la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme	-	-	-	-	(10 199)	-	(10 199)	(100,0)
TOTAL AJUSTÉ	7 115	9 666	(2 551)	(26,4)	16 828	19 783	(2 955)	(14,9)

Les frais financiers ont diminué de 3,3 millions de dollars pour s'établir à 7,1 millions de dollars au deuxième trimestre et ont augmenté de 6,2 millions de dollars pour atteindre 27,3 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en comparaison avec les périodes correspondantes de 2016. L'augmentation des frais financiers depuis le début de l'exercice 2017, par rapport à 2016, est principalement attribuable à la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme de 10,2 millions de dollars à la suite des remboursements anticipés des effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », et des débetures non convertibles au moyen du produit net du prêt à terme obtenu le 24 mars 2017. De plus amples renseignements concernant le prêt à terme sont présentés à la rubrique intitulée « Situation de trésorerie, sources de financement et obligations contractuelles ».

Les frais financiers des deux exercices comprennent les montants sans effet sur la trésorerie et non imposables liés à la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré relatifs à l'acquisition antérieure de l'unité d'exploitation Caloi qui ont représenté une charge nulle au deuxième trimestre et une charge de 0,3 million de dollars depuis le début de l'exercice 2017, comparativement à des charges respectives de 0,7 million de dollars et de 1,3 million de dollars pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de l'exercice 2016. La portion restante du passif au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré a été réglée au cours du premier trimestre de 2017.

Les frais financiers ajustés, qui excluent la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré ainsi que la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme ont diminué de 2,6 millions de dollars pour s'établir à 7,1 millions de dollars, comparativement à 9,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. Depuis le début de l'exercice, ces frais ont baissé de 3,0 millions de dollars pour s'établir à 16,8 millions de dollars, comparativement à 19,8 millions de dollars un an auparavant. La charge des autres intérêts a diminué de 1,1 million de dollars au deuxième trimestre en raison d'une baisse du solde moyen de la dette bancaire et a augmenté de 0,5 million de dollars depuis le début de l'exercice en raison d'une hausse du solde moyen de la dette bancaire, par rapport aux mêmes périodes l'an dernier. Les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 1,6 million de dollars au deuxième trimestre et de 3,4 millions de dollars depuis le début de l'exercice en raison d'une réduction des soldes moyens de la dette à long terme et d'une baisse du taux d'intérêt moyen qui s'est établi à 4,9 % depuis le début de l'exercice, comparativement à 5,4 % en 2016.

Le bénéfice avant impôts sur le résultat a augmenté de 59,9 millions de dollars au deuxième trimestre pour s'établir à 15,7 millions de dollars, alors que la Société avait déclaré une perte de 44,2 millions de dollars en 2016. Si l'on exclut

les pertes de valeur, les frais de restructuration et autres coûts, la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré ainsi que la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme, le bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté au deuxième trimestre a augmenté de 5,3 millions de dollars pour atteindre 17,4 millions de dollars. Pour les six premiers mois de l'exercice 2017, la Société a généré un bénéfice avant impôts sur le résultat de 29,5 millions de dollars, en hausse de 53,4 millions de dollars. Le bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté a augmenté de 11,0 millions de dollars pour atteindre 46,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice.

En tant que société multinationale, Dorel est résidente de plusieurs pays et, de ce fait, assujettie à différents taux d'imposition dans ces diverses juridictions fiscales, à l'interprétation et à l'application de ces lois fiscales ainsi qu'à l'application de traités fiscaux conclus entre différents pays. Les taux d'imposition peuvent donc fluctuer de façon importante d'un exercice à l'autre ainsi que d'un trimestre à l'autre à l'intérieur d'une même année. Pour le deuxième trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017, le taux d'imposition effectif de la Société s'est élevé respectivement à 27,2 % et 31,2 %, comparativement à 12,5 % et 8,6 % pour les périodes correspondantes du précédent exercice. Si l'on exclut l'impôt sur les pertes de valeur, sur les frais de restructuration et autres coûts, sur la réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré ainsi que sur la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme, le taux d'imposition ajusté de la Société au deuxième trimestre s'élève à 28,4 % en 2017 et à 15,4 % en 2016. Le taux d'imposition ajusté pour les six premiers mois de l'exercice s'établit à 24,7 % en 2017, contre 16,5 % en 2016. Cette variation du taux d'imposition ajusté d'un exercice sur l'autre s'explique principalement par l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société. La Société indique qu'elle s'attend à ce que son taux d'imposition ajusté annuel pour l'ensemble de l'exercice se situe dans une fourchette de 20 % à 25 %. Cependant, les fluctuations trimestrielles des bénéfices font en sorte que ce taux peut varier de manière importante d'un trimestre à l'autre.

Le bénéfice net a augmenté au deuxième trimestre pour atteindre 11,4 millions de dollars, soit 0,35 \$ par action après dilution, comparativement à une perte nette de 38,6 millions de dollars, ou 1,19 \$ par action après dilution, lors de la période correspondante du précédent exercice. Le bénéfice net ajusté pour le trimestre a progressé de 2,3 millions de dollars pour s'établir à 12,4 millions de dollars. Le BPA ajusté dilué s'établit ainsi à 0,38 \$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 0,31 \$ en 2016. Pour les six premiers mois de 2017, la Société a déclaré un bénéfice net de 20,3 millions de dollars, soit 0,62 \$ par action après dilution, comparativement à une perte nette de 21,9 millions de dollars, ou 0,68 \$ par action après dilution, en 2016. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 35,1 millions de dollars, comparativement à 29,9 millions de dollars pour les six premiers mois de 2016. Le BPA ajusté dilué s'établit ainsi à 1,08 \$ pour les six premiers mois de 2017, comparativement à 0,92 \$ en 2016.

e) Revue des activités opérationnelles sectorielles

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 14 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. De plus amples informations sur les résultats par secteur opérationnel sont présentées ci-dessous :

Dorel Maison

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin						
	2017		2016		Variation		
	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	%	
TOTAL DES PRODUITS	184 157	100,0	171 871	100,0	12 286	7,1	-
Coût des produits vendus	151 285	82,2	142 796	83,1	8 489	5,9	(0,9)
PROFIT BRUT	32 872	17,8	29 075	16,9	3 797	13,1	0,9
Frais de vente	6 553	3,6	5 717	3,3	836	14,6	0,3
Frais généraux et administratifs	8 672	4,6	7 742	4,5	930	12,0	0,1
Frais de recherche et de développement	932	0,5	854	0,5	78	9,1	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	16 715	9,1	14 762	8,6	1 953	13,2	0,5

	Six mois clos les 30 juin						
	2017		2016		Variation		
	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	%	
TOTAL DES PRODUITS	388 195	100,0	359 342	100,0	28 853	8,0	-
Coût des produits vendus	320 751	82,6	298 529	83,1	22 222	7,4	(0,5)
PROFIT BRUT	67 444	17,4	60 813	16,9	6 631	10,9	0,5
Frais de vente	12 702	3,3	11 112	3,1	1 590	14,3	0,2
Frais généraux et administratifs	16 418	4,2	15 416	4,3	1 002	6,5	(0,1)
Frais de recherche et de développement	1 844	0,5	1 880	0,5	(36)	(1,9)	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	36 480	9,4	32 405	9,0	4 075	12,6	0,4

* Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a changé l'organisation interne et la composition de ses secteurs à présenter. La conception, l'approvisionnement, la fabrication, la distribution et la vente au détail des meubles pour enfants ont été transférées de la division Dorel Produits de puériculture à la division Dorel Maison. Par conséquent, la Société a retraité l'information sectorielle pour le deuxième trimestre et les six mois clos le 30 juin 2016.

Le chiffre d'affaires de la division Dorel Maison a enregistré une hausse de 12,3 millions de dollars, soit 7,1 %, au deuxième trimestre pour atteindre 184,2 millions de dollars, comparativement à 171,9 millions de dollars un an plus tôt. Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires de la division Dorel Maison a augmenté de 28,9 millions de dollars, soit 8,0 %, pour atteindre 388,2 millions de dollars, comparativement à 359,3 millions de dollars en 2016. Cette croissance a été alimentée par la progression des ventes réalisées par chacune des unités d'exploitation auprès des détaillants en ligne au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice. Au deuxième trimestre et pour les six premiers mois de l'exercice, les ventes en ligne ont représenté respectivement 52 % et 49 % des ventes totales de la division, comparativement à 43 % et 42 %, respectivement, pour les périodes comparables en 2016. Il s'agit du pourcentage le plus élevé de ventes en ligne de l'histoire de la division Dorel Maison et cette progression a plus que compensé le recul des ventes effectuées auprès des détaillants traditionnels.

Le profit brut s'est établi à 17,8 % au deuxième trimestre et à 17,4 % pour les six premiers mois de l'exercice, ce qui représente des améliorations respectives de 90 et 50 points de base par rapport au deuxième trimestre et aux six premiers mois du précédent exercice. L'amélioration des marges attribuable à la progression des ventes en ligne a été en partie contrebalancée par une légère hausse des coûts des intrants et des frais d'entreposage.

Les frais de vente du trimestre ont enregistré une hausse modérée de 0,8 million de dollars, ou 14,6 %, par rapport au deuxième trimestre du précédent exercice en raison d'une augmentation des frais de commission qui cadre avec la croissance des ventes. Depuis le début de l'exercice, ces frais ont augmenté de 1,6 million de dollars, soit 14,3 %, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le deuxième trimestre. Les frais généraux et administratifs ont progressé de 0,9 million de dollars au deuxième trimestre et de 1,0 million de dollars depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes en 2016. Les augmentations des frais généraux et administratifs sont en grande partie attribuables à une hausse des coûts liés aux technologies de l'information dans le but de soutenir la croissance des activités en ligne. Les frais de recherche et de développement se sont maintenus à des niveaux comparables à ceux de 2016 pour le trimestre et la période de six mois.

La division Dorel Maison a dégagé un profit opérationnel de 16,7 millions de dollars au deuxième trimestre, comparativement à 14,8 millions de dollars en 2016. Cette progression est attribuable à un accroissement des volumes de ventes légèrement contrebalancé par une hausse des frais de vente et des frais généraux et administratifs. Pour les six premiers mois de l'exercice, la division Dorel Maison a réalisé un profit opérationnel de 36,5 millions de dollars, en hausse de 4,1 millions de dollars, ou 12,6 %, par rapport aux six premiers mois de 2016.

Dorel Produits de puériculture

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin									
	2017					2016				
						<i>Retraité *</i>				
	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits
	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%
TOTAL DES PRODUITS	218 060	100,0	-	218 060	100,0	228 911	100,0	-	228 911	100,0
Coût des produits vendus	152 930	70,1	(77)	152 853	70,1	156 265	68,3	-	156 265	68,3
PROFIT BRUT	65 130	29,9	77	65 207	29,9	72 646	31,7	-	72 646	31,7
Frais de vente	29 140	13,4	-	29 140	13,4	27 288	11,9	-	27 288	11,9
Frais généraux et administratifs	22 857	10,5	-	22 857	10,5	30 692	13,4	-	30 692	13,4
Frais de recherche et de développement	5 124	2,3	-	5 124	2,3	5 869	2,6	-	5 869	2,6
Frais de restructuration et autres coûts	847	0,4	(847)	-	-	320	0,1	(320)	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	7 162	3,3	924	8 086	3,7	8 477	3,7	320	8 797	3,8

	Six mois clos les 30 juin									
	2017					2016				
						<i>Retraité *</i>				
	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits
	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%
TOTAL DES PRODUITS	446 718	100,0	-	446 718	100,0	470 810	100,0	-	470 810	100,0
Coût des produits vendus	311 703	69,8	(1 294)	310 409	69,5	327 347	69,5	-	327 347	69,5
PROFIT BRUT	135 015	30,2	1 294	136 309	30,5	143 463	30,5	-	143 463	30,5
Frais de vente	57 293	12,8	-	57 293	12,8	55 370	11,8	-	55 370	11,8
Frais généraux et administratifs	45 205	10,2	-	45 205	10,2	50 346	10,6	-	50 346	10,6
Frais de recherche et de développement	10 383	2,3	-	10 383	2,3	11 540	2,5	-	11 540	2,5
Frais de restructuration et autres coûts	5 378	1,1	(5 378)	-	-	3 285	0,7	(3 285)	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	16 756	3,8	6 672	23 428	5,2	22 922	4,9	3 285	26 207	5,6

Les principales variations du profit opérationnel de 2016 à 2017 se résument comme suit :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin					Six mois clos les 30 juin				
	Variation									
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%
TOTAL DES PRODUITS	(10 851)	(4,7)	-	(10 851)	(4,7)	(24 092)	(5,1)	-	(24 092)	(5,1)
Coût des produits vendus	(3 335)	(2,1)	(77)	(3 412)	(2,2)	(15 644)	(4,8)	(1 294)	(16 938)	(5,2)
PROFIT BRUT	(7 516)	(10,3)	77	(7 439)	(10,2)	(8 448)	(5,9)	1 294	(7 154)	(5,0)
Frais de vente	1 852	6,8	-	1 852	6,8	1 923	3,5	-	1 923	3,5
Frais généraux et administratifs	(7 835)	(25,5)	-	(7 835)	(25,5)	(5 141)	(10,2)	-	(5 141)	(10,2)
Frais de recherche et de développement	(745)	(12,7)	-	(745)	(12,7)	(1 157)	(10,0)	-	(1 157)	(10,0)
Frais de restructuration et autres coûts	527	164,7	(527)	-	-	2 093	63,7	(2 093)	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	(1 315)	(15,5)	604	(711)	(8,1)	(6 166)	(26,9)	3 387	(2 779)	(10,6)

* Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a changé l'organisation interne et la composition de ses secteurs à présenter. La conception, l'approvisionnement, la fabrication, la distribution et la vente au détail des meubles pour enfants ont été transférées de la division Dorel Produits de puériculture à la division Dorel Maison. Par conséquent, la Société a retraité l'information sectorielle pour le deuxième trimestre et les six mois clos le 30 juin 2016.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires de la division Dorel Produits de puériculture a reculé de 10,9 millions de dollars, soit 4,7 %, pour s'établir à 218,1 millions de dollars. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires a fléchi d'environ 3,8 % sur une base comparable, principalement sur les marchés américain et européen. Comme il avait été indiqué au premier trimestre, certains lancements prévus de produits ont été repoussés en raison de problèmes de production aux installations de la Société en Chine, ce qui a exercé une

pression supplémentaire sur la capacité de l'usine à respecter le calendrier de livraison. Cette situation a continué d'avoir des répercussions négatives sur les ventes dans plusieurs marchés au deuxième trimestre. Aux États-Unis, les ventes réalisées dans les magasins du plus important client de la division ont augmenté par rapport au précédent exercice, mais le client a restreint ses commandes dans le but de réduire ses niveaux de stocks en main. Les ventes effectuées auprès de plusieurs autres détaillants américains traditionnels ont également reculé, ce qui témoigne des défis globaux auxquels ce canal de ventes est confronté. Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires de la division a reculé de 24,1 millions de dollars, soit 5,1 %, pour s'établir à 446,7 millions de dollars, contre 470,8 millions de dollars lors de la période correspondante l'an dernier. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change, le chiffre d'affaires a reculé d'environ 4,5 % sur une base comparable, en raison principalement des défis que posent les marchés américain et européen ainsi que de la réduction des ventes réalisées par Dorel Juvenile Chine auprès de clients tiers à l'extérieur de la Chine.

Le profit brut s'est établi à 29,9 % au deuxième trimestre et à 30,2 % depuis le début de l'exercice, tandis que si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté s'est établi à 29,9 % et 30,5 % respectivement pour les deux périodes. Il s'agit d'une baisse de 180 points de base pour le trimestre et de 30 points de base depuis le début de l'exercice. Sur une base ajustée, le recul pour le trimestre est également de 180 points de base. Ce résultat s'explique principalement par une évolution défavorable des taux de change et une hausse des coûts de fabrication engagés à l'usine de la division en Chine. Cette hausse des coûts est notamment attribuable à une augmentation à court terme des prix des produits de base et aux dépenses supplémentaires nécessaires au respect des dates prévues de livraison des clients. De plus, en raison d'une baisse du chiffre d'affaires, la couverture des frais fixes a été moindre, ce qui a eu un impact négatif sur le profit brut. Depuis le début de l'exercice, le profit brut ajusté de la division est demeuré inchangé à 30,5 %.

Les frais de vente, généraux et administratifs, ainsi que les frais de recherche et de développement, ont diminué de 6,7 millions de dollars, soit 10,5 %, au deuxième trimestre, pour s'établir à 57,1 millions de dollars, contre 63,8 millions de dollars un an plus tôt. Les frais généraux et administratifs ont baissé de 7,8 millions de dollars durant le trimestre. Lors du précédent exercice, les frais généraux et administratifs comprenaient un montant de 7,0 millions de dollars lié à un verdict rendu par jury dans une cause concernant un siège d'auto au deuxième trimestre de 2016. Au deuxième trimestre de 2017, les coûts associés à la responsabilité civile produits aux États-Unis ont diminué de 5,8 millions de dollars par rapport à la période comparable en 2016. Le reste de la baisse des frais généraux et administratifs découle principalement des économies de coûts liés aux effectifs générées par les initiatives mises en œuvre dans le cadre du plan de restructuration de la division. Les frais de vente au deuxième trimestre de 2017 ont augmenté de 1,9 million de dollars par rapport à ceux du précédent exercice, en raison principalement d'un accroissement des efforts de marketing dans le but de soutenir les activités, tandis que les frais de recherche et de développement ont légèrement reculé de 0,7 million de dollars en raison du calendrier des projets. Pour les six premiers mois de l'exercice, les frais de vente, généraux et administratifs ainsi que les frais de recherche et de développement ont diminué de 4,4 millions de dollars, soit 3,7 %, et sont passés de 117,3 millions de dollars à 112,9 millions de dollars essentiellement pour les mêmes raisons que celles indiquées plus haut.

Le profit opérationnel a reculé de 1,3 million de dollars, ou 15,5 %, au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 7,2 millions de dollars. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a reculé de 0,7 million de dollars, ou 8,1 %, pour s'établir à 8,1 millions de dollars, comparativement à 8,8 millions de dollars en 2016, en raison principalement d'une baisse de la marge brute en dollars attribuable au recul du chiffre d'affaires, en partie contrebalancée par une diminution des frais opérationnels, comme il est expliqué plus haut. Depuis le début de l'exercice, le profit opérationnel a reculé de 6,2 millions de dollars, soit 26,9 %, pour s'établir à 16,8 millions de dollars, alors que le profit opérationnel ajusté pour la période de six mois a diminué de 2,8 millions de dollars, ou 10,6 %, pour s'établir à 23,4 millions de dollars, comparativement à 26,2 millions de dollars lors de la même période en 2016, essentiellement pour les mêmes raisons que celles indiquées pour le deuxième trimestre.

Dorel Sports

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin									
	2017					2016				
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
\$	% des produits	\$		% des produits	\$	% des produits	\$		% des produits	
TOTAL DES PRODUITS	209 053	100,0	-	209 053	100,0	236 514	100,0	-	236 514	100,0
Coût des produits vendus	161 029	77,0	(95)	160 934	77,0	187 673	79,3	-	187 673	79,3
PROFIT BRUT	48 024	23,0	95	48 119	23,0	48 841	20,7	-	48 841	20,7
Frais de vente	22 546	10,8	-	22 546	10,8	23 953	10,1	-	23 953	10,1
Frais généraux et administratifs	18 774	9,0	-	18 774	9,0	18 044	7,7	-	18 044	7,7
Frais de recherche et de développement	1 138	0,5	-	1 138	0,5	1 608	0,7	-	1 608	0,7
Frais de restructuration et autres coûts	638	0,3	(638)	-	-	(138)	(0,1)	138	-	-
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	55 341	23,4	(55 341)	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	4 928	2,4	733	5 661	2,7	(49 967)	(21,1)	55 203	5 236	2,2

	Six mois clos les 30 juin									
	2017					2016				
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
\$	% des produits	\$		% des produits	\$	% des produits	\$		% des produits	
TOTAL DES PRODUITS	423 069	100,0	-	423 069	100,0	453 011	100,0	-	453 011	100,0
Coût des produits vendus	326 057	77,1	849	326 906	77,3	356 672	78,7	-	356 672	78,7
PROFIT BRUT	97 012	22,9	(849)	96 163	22,7	96 339	21,3	-	96 339	21,3
Frais de vente	42 403	10,0	-	42 403	10,0	46 354	10,2	-	46 354	10,2
Frais généraux et administratifs	36 137	8,5	-	36 137	8,5	36 343	8,1	-	36 343	8,1
Frais de recherche et de développement	2 490	0,6	-	2 490	0,6	3 180	0,7	-	3 180	0,7
Frais de restructuration et autres coûts	940	0,2	(940)	-	-	(166)	-	166	-	-
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	55 341	12,2	(55 341)	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	15 042	3,6	91	15 133	3,6	(44 713)	(9,9)	55 175	10 462	2,3

Les principales variations du profit (perte) opérationnel(le) de 2016 à 2017 se résument comme suit :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin					Six mois clos les 30 juin				
	Variation									
	Déclaré		Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Pertes de valeur, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
\$	%	\$		%	\$	%	\$		%	
TOTAL DES PRODUITS	(27 461)	(11,6)	-	(27 461)	(11,6)	(29 942)	(6,6)	-	(29 942)	(6,6)
Coût des produits vendus	(26 644)	(14,2)	(95)	(26 739)	(14,2)	(30 615)	(8,6)	849	(29 766)	(8,3)
PROFIT BRUT	(817)	(1,7)	95	(722)	(1,5)	673	0,7	(849)	(176)	(0,2)
Frais de vente	(1 407)	(5,9)	-	(1 407)	(5,9)	(3 951)	(8,5)	-	(3 951)	(8,5)
Frais généraux et administratifs	730	4,0	-	730	4,0	(206)	(0,6)	-	(206)	(0,6)
Frais de recherche et de développement	(470)	(29,2)	-	(470)	(29,2)	(690)	(21,7)	-	(690)	(21,7)
Frais de restructuration et autres coûts	776	562,3	(776)	-	-	1 106	666,3	(1 106)	-	-
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	(55 341)	(100,0)	55 341	-	-	(55 341)	(100,0)	55 341	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	54 895	109,9	(54 470)	425	8,1	59 755	133,6	(55 084)	4 671	44,6

Le chiffre d'affaires de la division Dorel Sports a baissé de 27,5 millions de dollars, soit 11,6 %, au deuxième trimestre de l'exercice 2017 pour s'établir à 209,1 millions de dollars. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires a fléchi d'environ 11,1 %. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires a

reculé d'environ 13,4 % si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change ainsi que l'impact du changement du modèle d'affaires des activités de l'unité d'exploitation CSG International qui sont passées de la constatation des produits de licence à une plateforme de distribution.

Pour les six premiers mois de 2017, le chiffre d'affaires de la division s'est établi à 423,1 millions de dollars, en baisse de 29,9 millions de dollars, ou 6,6 %, par rapport à la même période du précédent exercice. Ce recul s'établit à environ 6,4 % si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires a reculé d'environ 11,7 % si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change ainsi que l'impact du changement du modèle d'affaires des activités de l'unité d'exploitation CSG International qui sont passées de la constatation des produits de licence à une plateforme de distribution.

Une partie de la baisse du chiffre d'affaires est attribuable à une faiblesse de la demande des consommateurs pour des bicyclettes dans le réseau des grands détaillants en raison notamment de la persistance de conditions météorologiques défavorables en Amérique du Nord. Le recul des volumes de ventes de CSG est aussi attribuable au mauvais temps, à une baisse des ventes à rabais par rapport au deuxième trimestre du précédent exercice et aux réductions continues des stocks des DBI, mais la composition des ventes réalisées auprès de cette clientèle évolue favorablement et compte de plus en plus de vélos de l'année modèle en cours. Les ventes à prix de liquidation de l'unité d'exploitation CSG durant le trimestre ont représenté 7 % du volume des ventes en 2017 comparativement à 21 % au deuxième trimestre du précédent exercice. Si l'on exclut les ventes à prix de liquidation, le chiffre d'affaires est demeuré stable au deuxième trimestre comparativement au précédent exercice. Par ailleurs, la faiblesse de la demande au Brésil, dans un contexte de turbulences politiques et économiques, de même que l'intensification de la pression concurrentielle du fait que d'autres grandes marques sur le marché ont entrepris de réduire leurs prix de vente au détail, ont eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires de l'unité d'exploitation Caloi. Ces facteurs expliquent le recul du chiffre d'affaires pour le trimestre tout comme pour les six premiers mois de l'exercice.

Le profit brut a augmenté de 230 points de base pour atteindre 23,0 % au deuxième trimestre, comparativement à 20,7 % en 2016, et si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté a aussi progressé de 230 points de base. Si l'on exclut également l'impact du changement apporté à la constatation des produits de l'unité d'exploitation CSG International, le profit brut ajusté a augmenté de 290 points de base pour s'établir à 23,6 %, contre 20,7 % au deuxième trimestre du précédent exercice. Une baisse des rabais consentis jumelée à des hausses sélectives de prix à l'unité d'exploitation CSG, en plus d'une composition des ventes plus avantageuse à l'unité d'exploitation Pacific Cycle, ont également contribué à l'augmentation du profit brut, qui a été en partie contrebalancée par une baisse du profit brut à l'unité d'exploitation Caloi attribuable à des réductions des prix de vente visant à faire face à la pression concurrentielle sur son marché.

Depuis le début de l'exercice, le profit brut a augmenté de 160 points de base pour atteindre 22,9 %, et si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté a augmenté de 140 points de base pour atteindre 22,7 %, contre 21,3 % au cours des six premiers mois de 2016. Si l'on exclut également l'impact du changement apporté à la constatation des produits de l'unité d'exploitation CSG International, le profit brut ajusté a augmenté de 280 points de base pour s'établir à 24,1 %, contre 21,3 % lors de la période comparable du précédent exercice, grâce à l'apport des trois unités d'exploitation de la division.

Au deuxième trimestre, les frais de vente, généraux et administratifs, ainsi que les frais de recherche et de développement ont baissé de 1,1 million de dollars, soit 2,6 %, pour s'établir à 42,5 millions de dollars, comparativement à 43,6 millions de dollars en 2016 en raison principalement des économies générées par le plan de restructuration mis en œuvre par la division en 2016 et des mesures de contrôle des coûts implantées dans la presque totalité des régions. Pour les six premiers mois de l'exercice, ces frais ont diminué de 4,8 millions de dollars, soit 5,6 %, pour se chiffrer à 81,0 millions de dollars pour les mêmes raisons que celles mentionnées plus haut. Exprimés en pourcentage des produits, ces frais opérationnels ont augmenté de 180 points de base au deuxième trimestre pour s'établir à 20,3 %, comparativement à 18,5 % douze mois plus tôt et, depuis le début de l'exercice, ils ont augmenté de 10 points de base pour s'établir à 19,1 %, comparativement à 19,0 % lors de la période correspondante en 2016.

Le profit opérationnel a progressé de 54,9 millions de dollars pour se chiffrer à 4,9 millions de dollars au deuxième trimestre. Si l'on exclut les pertes de valeur ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a augmenté de 0,4 million de dollars, soit 8,1 %, pour atteindre 5,7 millions de dollars. Pour les six premiers mois de l'exercice, le profit opérationnel a enregistré une hausse de 59,8 millions de dollars pour s'élever à 15,0 millions de dollars. Si l'on exclut les pertes de valeur ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a augmenté de 4,7 millions de dollars, soit 44,6 %, pour atteindre 15,1 millions de dollars. L'amélioration du profit

opérationnel ajusté pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, en comparaison des mêmes périodes de 2016, s'explique par une amélioration des marges et une réduction des frais opérationnels.

2. SITUATION DE TRÉSORERIE, SOURCES DE FINANCEMENT ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

a) États de la situation financière

Le tableau suivant présente certains des ratios de la Société :

	Aux :		
	30 juin 2017	30 déc. 2016	30 juin 2016
Capitaux d'emprunts* /capitaux propres	0,46	0,43	0,52
Nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	58	60	63
Nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks	109	101	104
Nombre de jours nécessaires au paiement des créditeurs	66	65	64

*Les capitaux d'emprunts représentent la dette bancaire plus la dette à long terme.

L'augmentation du ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres au 30 juin 2017 par rapport au 30 décembre 2016 est attribuable à une hausse des emprunts du fait que traditionnellement, le montant des emprunts est plus élevé au cours des deux premiers trimestres puisque la Société génère davantage de flux de trésorerie de ses activités opérationnelles dans la seconde moitié de l'exercice. La diminution du ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres au 30 juin 2017 par rapport au 30 juin 2016 s'explique par une réduction du niveau d'endettement d'une période à l'autre. Le fonds de roulement net s'est amélioré de 2 jours pour correspondre à 101 jours au 30 juin 2017 comparativement à 103 jours au 30 juin 2016; le fonds de roulement net au 30 juin 2017 s'est toutefois détérioré de 5 jours par rapport au 30 décembre 2016, comme anticipé d'un exercice à l'autre entre les mois de juin et de décembre.

En date du 24 mars 2017, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et a reporté la date d'échéance, qui passe du 1^{er} juillet 2018 à la première des dates suivantes : i) le 1^{er} juillet 2020 ou ii) le 30 mai 2019 si les débentures convertibles n'ont pas été remboursées ou refinancées (soit six mois avant la date d'échéance). De plus, la disponibilité totale aux termes des crédits bancaires renouvelables a été réduite à 350,0 millions de dollars, par rapport à une disponibilité totale de 435,0 millions de dollars au 30 décembre 2016. Le montant de la clause « accordéon » compris dans la convention de crédit, qui permettait à la Société d'avoir accès à un montant additionnel de 25,0 millions de dollars au 30 décembre 2016, a été augmenté à 100,0 millions de dollars. Cette modification et mise à jour de la convention de crédit ont été comptabilisées comme une modification non substantielle et, par conséquent, n'ont pas entraîné la comptabilisation d'un profit ou d'une perte.

En outre, en date du 24 mars 2017, la Société a obtenu un prêt à terme de 200,0 millions de dollars échéant à la même date que les crédits bancaires renouvelables. Le prêt à terme porte intérêt à des taux annuels divers fondés sur le taux LIBOR, plus une marge.

Le 24 mars 2017, la Société a utilisé le produit net tiré du prêt à terme afin de rembourser par anticipation les effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », ainsi que les débentures non convertibles, et de réduire la dette bancaire. Les remboursements anticipés des effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », et des débentures non convertibles ont été comptabilisés comme une extinction. Une perte de 10,2 millions de dollars découlant de l'extinction anticipée de la dette à long terme a été comptabilisée à titre de frais financiers au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 en raison du remboursement anticipé des effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », et des débentures non convertibles.

À l'exception des modifications relatives à la dette à long terme décrites plus haut, aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait à la rubrique « Obligations contractuelles » par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel de 2016 de la Société. Des renseignements supplémentaires concernant les obligations contractuelles liées au prêt à terme sont présentés à la note 7 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2017, certaines des lignes de crédit bancaires de la Société totalisant 14,3 millions de dollars sont garanties par des créances clients représentant une valeur comptable de 4,3 millions de dollars.

Au 30 juin 2017, le prêt à terme et les crédits bancaires renouvelables sont garantis par certaines créances clients, certains stocks, certaines immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles de la Société, d'une valeur comptable s'établissant à respectivement 244,9 millions de dollars, 410,2 millions de dollars, 78,8 millions de dollars et 90,9 millions de dollars. Au 30 décembre 2016, les effets garantis de premier rang, séries « B » et « C », ainsi que les crédits bancaires renouvelables étaient garantis par certaines créances clients, certains stocks, certaines immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles de la Société, d'une valeur comptable s'établissant respectivement à 259,1 millions de dollars, 413,4 millions de dollars, 78,9 millions de dollars et 91,3 millions de dollars.

Au 30 juin 2017, Dorel respectait toutes les clauses restrictives de ses ententes de prêts et prévoit continuer à les respecter dans le futur. La Société analyse continuellement sa stratégie de gestion de la trésorerie et de financement afin d'optimiser l'utilisation des fonds et minimiser ses coûts d'emprunt.

b) Tableaux des flux de trésorerie

Au cours des six premiers mois de 2017, les activités opérationnelles ont généré des liquidités de 10,5 millions de dollars, comparativement à des liquidités générées de 48,3 millions de dollars un an auparavant, en raison principalement d'un accroissement des stocks et des coûts associés à la responsabilité civile produits pour lesquels des paiements ont été effectués au premier trimestre de 2017 à la suite du règlement de litiges de 2016, ainsi que d'une baisse des fournisseurs et autres dettes, en partie contrebalancés par une hausse des clients et autres créances. Au deuxième trimestre, les activités opérationnelles ont généré des liquidités de 28,0 millions de dollars, comparativement aux liquidités générées de 54,2 millions de dollars en 2016, en raison principalement d'une baisse des fournisseurs et autres dettes, en partie contrebalancée par une hausse plus modeste des stocks pour la période correspondante, une augmentation des clients et autres créances ainsi qu'une diminution des intérêts versés.

Les entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont chiffrées à 23,0 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2017, comparativement à 18,9 millions de dollars en 2016, ce qui représente une hausse de 4,1 millions de dollars. La portion restante de la diminution des liquidités utilisées par les activités d'investissement s'explique par un montant de 5,5 millions de dollars reçu par la Société au premier trimestre de 2016 en lien avec une réduction du prix d'achat relativement à l'acquisition de Dorel Juvenile Chine, comparativement à néant en 2017. Le produit net tiré de la cession d'actifs détenus en vue de la vente de Dorel Juvenile Chine était de 15,0 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2017 comparativement à un produit net de 3,0 millions de dollars lors du précédent exercice.

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a appliqué la modification suivante aux normes comptables lors de la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de six mois close le 30 juin 2017 :

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

De plus amples renseignements sur cette modification sont présentés à la note 2 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2017.

4. CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») et l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour la période de six mois close le 30 juin 2017; elles n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés. L'IASB a publié les normes, les interprétations et les modifications aux normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés :

Modifications à l'IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec clients

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 16 – Contrats de location

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

De plus amples renseignements sur ces modifications sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2017.

5. AUTRES RENSEIGNEMENTS

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie d'actions en circulation de la Société au 31 juillet 2017 sont les suivants :

- Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale ou au pair, pouvant être émises en série et entièrement libérées;
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie; et
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à droit de vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

Catégorie A		Catégorie B		Total
Nombre	(000)\$	Nombre	(000)\$	(000)\$
4 191 635	1 769	28 212 345	200 631	202 400

Les informations relatives aux options sur actions, aux unités d'actions différées, aux droits à la valeur d'actions incessibles réglés en espèces, aux droits à l'appréciation des actions réglés en espèces et aux droits différés à la valeur des actions réglés en espèces en circulation sont présentées à la note 10 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation du présent rapport.

6. MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains des énoncés contenus dans le présent rapport peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels puissent différer de façon importante des attentes de la Société telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera ou, s'il se matérialise, ce que la Société en bénéficiera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent rapport aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de la Société. Cependant, le lecteur est mis en garde qu'il pourrait ne pas être opportun d'utiliser ces énoncés prospectifs à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont fondés sur plusieurs hypothèses que la Société estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux attentes de la Société exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants : la conjoncture économique générale; des changements survenus dans les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement; les fluctuations des devises; le risque lié à la clientèle et au crédit y compris la concentration de revenus auprès d'un petit nombre de clients; les coûts associés à la responsabilité civile produits; les changements intervenus à la législation fiscale ou l'interprétation ou l'application de ces règles; la capacité continue de mettre au point des produits et de soutenir les noms de marque; des changements apportés dans l'environnement réglementaire; un accès continu aux ressources en capital et les coûts des emprunts relatifs; des changements survenus aux hypothèses servant à l'évaluation du goodwill et d'autres actifs incorporels; et il n'y a aucune certitude que la politique de dividendes actuelle de la Société sera maintenue. Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque

susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont décrits dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la Société qui ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque exposés dans les documents mentionnés précédemment sont expressément intégrés par renvoi au présent rapport de gestion.

La Société met en garde le lecteur sur le fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir des répercussions. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou qu'elle estime non importants pourraient aussi avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats opérationnels. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière indue aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Au 30 juin 2017	Au 30 décembre 2016
ACTIFS		
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 13)	38 173 \$	31 883 \$
Clients et autres créances	408 035	431 062
Stocks	586 722	549 688
Autres actifs financiers	601	4 333
Impôts sur le résultat à recouvrer	13 828	14 466
Frais payés d'avance	34 179	21 040
	<u>1 081 538</u>	<u>1 052 472</u>
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	4 391	20 017
	<u>1 085 929</u>	<u>1 072 489</u>
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations corporelles	194 970	191 294
Immobilisations incorporelles (note 6)	434 551	427 587
Goodwill (notes 6 et 14)	448 705	435 790
Actifs d'impôts différés	35 501	39 324
Autres actifs financiers	568	-
Autres actifs (note 7)	7 213	6 148
	<u>1 121 508</u>	<u>1 100 143</u>
	<u>2 207 437 \$</u>	<u>2 172 632 \$</u>
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Dette bancaire (note 7)	52 986 \$	49 490 \$
Fournisseurs et autres dettes	437 700	437 009
Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 8)	-	7 500
Autres passifs financiers	3 918	569
Produits différés	8 148	6 475
Impôts sur le résultat à payer	10 201	15 143
Dette à long terme (note 7)	10 628	51 138
Provisions (note 4)	45 099	63 169
	<u>568 680</u>	<u>630 493</u>
PASSIFS NON COURANTS		
Dette à long terme (note 7)	429 038	355 118
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	35 561	35 206
Passifs d'impôts différés	52 591	53 293
Provisions	1 834	1 681
Passifs au titre d'options de vente émises (note 8)	27 196	26 325
Autres passifs financiers	553	1 115
Autres passifs à long terme	11 202	13 302
	<u>557 975</u>	<u>486 040</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 9)	202 400	202 400
Surplus d'apport	28 214	27 139
Cumul des autres éléments du résultat global	(90 057)	(113 840)
Autres capitaux propres	2 156	3 027
Résultats non distribués	938 069	937 373
	<u>1 080 782</u>	<u>1 056 099</u>
	<u>2 207 437 \$</u>	<u>2 172 632 \$</u>

(Voir les notes ci-jointes)

COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION
(NON AUDITÉ)

	Deuxièmes trimestres clos les		Six mois clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Ventes	610 805 \$	635 666 \$	1 257 230 \$	1 278 238 \$
Droits de licence et commissions	465	1 630	752	4 925
TOTAL DES PRODUITS	611 270	637 296	1 257 982	1 283 163
Coût des produits vendus (notes 4 et 12)	465 244	486 734	958 511	982 548
PROFIT BRUT	146 026	150 562	299 471	300 615
Frais de vente	58 616	57 323	113 278	113 664
Frais généraux et administratifs	55 894	63 193	108 388	114 813
Frais de recherche et de développement	7 194	8 331	14 717	16 600
Frais de restructuration et autres coûts (note 4)	1 485	182	6 318	3 119
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 6 et 14)	–	55 341	–	55 341
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	22 837	(33 808)	56 770	(2 922)
Frais financiers (note 12)	7 115	10 378	27 303	21 056
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	15 722	(44 186)	29 467	(23 978)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (note 12)	4 282	(5 542)	9 186	(2 068)
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	11 440 \$	(38 644) \$	20 281 \$	(21 910) \$
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION				
De base	0,35 \$	(1,19) \$	0,63 \$	(0,68) \$
Dilué(e)	0,35 \$	(1,19) \$	0,62 \$	(0,68) \$
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION (note 11)				
De base – moyenne pondérée	32 403 980	32 345 352	32 403 980	32 339 292
Dilué – moyenne pondérée	32 677 845	32 345 352	32 675 600	32 339 292

(Voir les notes ci-jointes)

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Deuxièmes trimestres clos les		Six mois clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	11 440 \$	(38 644) \$	20 281 \$	(21 910) \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :				
Éléments qui sont ou peuvent être reclassés plus tard en résultat net :				
<u>Écart de conversion cumulé :</u>				
Variation nette des profits (pertes) de change latent(e)s sur la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	12 074	(5 149)	21 650	16 847
Profits (pertes) net(te)s sur la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	6 616	(4 003)	7 546	2 573
	<u>18 690</u>	<u>(9 152)</u>	<u>29 196</u>	<u>19 420</u>
<u>Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie :</u>				
Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie	(4 852)	2 681	(5 051)	(933)
Reclassement en résultat net	40	127	139	310
Reclassement dans l'actif non financier correspondant	(628)	(275)	(2 271)	(513)
Impôts différés	1 432	(633)	1 847	719
	<u>(4 008)</u>	<u>1 900</u>	<u>(5 336)</u>	<u>(417)</u>
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
<u>Régimes à prestations définies :</u>				
Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(73)	10	(110)	(3)
Impôts différés	25	(5)	33	2
	<u>(48)</u>	<u>5</u>	<u>(77)</u>	<u>(1)</u>
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	14 634	(7 247)	23 783	19 002
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	<u>26 074 \$</u>	<u>(45 891) \$</u>	<u>44 064 \$</u>	<u>(2 908) \$</u>

(Voir les notes ci-jointes)

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société							
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global			Autres capitaux propres	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
			Écart de conversion cumulé	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies			
Solde au 30 décembre 2015	200 277 \$	26 480 \$	(104 521) \$	2 680 \$	(12 115) \$	1 527 \$	988 069 \$	1 102 397 \$
<i>Total du résultat global :</i>								
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(21 910)	(21 910)
Autres éléments du résultat global	-	-	19 420	(417)	(1)	-	-	19 002
	-	-	19 420	(417)	(1)	-	(21 910)	(2 908)
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions	441	-	-	-	-	-	-	441
Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions	127	(127)	-	-	-	-	-	-
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées	61	(103)	-	-	-	-	-	(42)
Paiements fondés sur des actions (note 10)	-	943	-	-	-	-	-	943
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises	-	-	-	-	-	(2 049)	-	(2 049)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	(19 401)	(19 401)
Dividendes sur unités d'actions différées (note 10)	-	136	-	-	-	-	(136)	-
Solde au 30 juin 2016	200 906 \$	27 329 \$	(85 101) \$	2 263 \$	(12 116) \$	(522) \$	946 622 \$	1 079 381 \$
Solde au 30 décembre 2016	202 400 \$	27 139 \$	(102 629) \$	2 852 \$	(14 063) \$	3 027 \$	937 373 \$	1 056 099 \$
<i>Total du résultat global :</i>								
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	20 281	20 281
Autres éléments du résultat global	-	-	29 196	(5 336)	(77)	-	-	23 783
	-	-	29 196	(5 336)	(77)	-	20 281	44 064
Paiements fondés sur des actions (note 10)	-	932	-	-	-	-	-	932
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises (note 8)	-	-	-	-	-	(871)	-	(871)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	(19 442)	(19 442)
Dividendes sur unités d'actions différées (note 10)	-	143	-	-	-	-	(143)	-
Solde au 30 juin 2017	202 400 \$	28 214 \$	(73 433) \$	(2 484) \$	(14 140) \$	2 156 \$	938 069 \$	1 080 782 \$

(Voir les notes ci-jointes)

TABLEAUX INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Deuxièmes trimestres clos les		Six mois clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :				
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Bénéfice (perte) net(te)	11 440 \$	(38 644) \$	20 281 \$	(21 910) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements	12 387	13 415	24 404	26 460
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (notes 6 et 14)	–	55 341	–	55 341
Pertes (profits) latent(e)s sur actifs financiers et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	(216)	464	(144)	1 210
Paiements fondés sur des actions (note 10)	105	117	96	230
Coûts des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	1 050	1 169	1 970	2 130
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	115	504	182	520
Frais de restructuration et autres coûts (note 4)	82	(381)	1 218	43
Frais financiers (note 12)	7 115	10 378	27 303	21 056
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	4 282	(5 542)	9 186	(2 068)
Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles (note 13)	4 054	38 180	(49 712)	(10 684)
Impôts sur le résultat, payés	(7 334)	(8 852)	(12 211)	(12 292)
Impôts sur le résultat, recouvrés	1 866	1 466	4 905	6 256
Intérêts payés	(7 094)	(13 535)	(17 237)	(18 214)
Intérêts reçus	135	119	254	205
RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	27 987	54 199	10 495	48 283
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dette bancaire (note 7)	7 609	2 994	2 700	(8 638)
Augmentation de la dette à long terme (note 7)	22 000	–	208 782	31 154
Versements sur la dette à long terme (note 7)	(35 327)	(35 775)	(179 217)	(27 826)
Remboursements des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 8)	–	–	(7 857)	(4 414)
Augmentation des passifs au titre d'options de vente émises (note 8)	–	673	–	673
Coûts de financement	(64)	(199)	(2 706)	(1 939)
Émission d'actions (note 9)	–	406	–	406
Dividendes sur actions ordinaires	(9 721)	(9 699)	(19 442)	(19 401)
(SORTIES) RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(15 503)	(41 600)	2 260	(29 985)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'entreprises (note 13)	–	–	–	5 475
Entrées d'immobilisations corporelles	(8 043)	(4 569)	(14 364)	(9 811)
Cessions d'immobilisations corporelles	110	25	182	138
Produit net tiré de la cession d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	3 378	2 981	15 027	2 981
Entrées d'immobilisations incorporelles	(5 173)	(4 568)	(8 627)	(9 050)
SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(9 728)	(6 131)	(7 782)	(10 267)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	280	(1 855)	1 317	1 940
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 036	4 613	6 290	9 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	35 137	38 540	31 883	33 182
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	38 173 \$	43 153 \$	38 173 \$	43 153 \$

(Voir les notes ci-jointes)

Notes des états financiers intermédiaires consolidés résumés

Périodes closes les 30 juin 2017 et 2016

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action (non audité)

1. Nature des activités

Les Industries Dorel Inc. (la «Société») est une société mondiale de biens de consommation dotée d'un portefeuille de grandes marques de produits dont elle assure la conception, la fabrication ou l'approvisionnement, la mise en marché et la distribution. Elle commercialise ses produits par l'entremise des divisions suivantes : Dorel Produits de puériculture, Dorel Sports et Dorel Maison. Les principaux marchés des produits de la Société sont ceux des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique latine, du Canada et de l'Asie.

2. Déclaration de conformité et base de préparation et d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, adoptée par l'International Accounting Standards Board («IASB»), le dollar des États-Unis («dollar US») servant de monnaie de présentation. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la société mère canadienne. Toutes les informations financières sont présentées en dollars US et ont été arrondies au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») et les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul adoptées dans les plus récents états financiers annuels consolidés audités au 30 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date, sous réserve de ce qui suit. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'incluent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et dans les notes afférentes préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités de 2016 de la Société. Certains montants donnés pour comparaison dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers de 2017.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis au coût historique à l'exception :

- des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur,
- des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré qui sont évalués à la juste valeur,
- des accords de rémunération fondée sur des actions qui sont évalués conformément à l'IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*,
- des actifs détenus en vue de la vente évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux,
- des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition,
- des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui sont évalués comme le total net des actifs du régime évalués à la juste valeur, diminué de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, et
- de la provision pour responsabilité civile produits qui est évaluée à sa valeur actualisée.

La publication de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 4 août 2017.

Les résultats opérationnels de la période intermédiaire ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels de l'ensemble de l'exercice.

2. Déclaration de conformité et base de préparation et d'évaluation (suite)

Changements de méthodes comptables

La principale modification aux normes comptables appliquées par la Société dans la préparation des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés est la suivante :

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a modifié l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, pour exiger qu'une entité présente des informations sur les variations suivantes des passifs issus des activités de financement (dans la mesure nécessaire) : i) changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) variations des justes valeurs et v) autres changements. L'un des moyens de satisfaire à ces nouvelles obligations d'information consiste à effectuer un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture dans l'état de la situation financière à l'égard des passifs issus des activités de financement. En outre, si une entité fournit les informations exigées avec des informations concernant les variations d'autres actifs et passifs, elle doit présenter les variations des passifs issus des activités de financement séparément des variations des autres actifs et passifs. Les modifications à l'IAS 7 s'appliquent aux exercices s'ouvrant à compter du 1^{er} janvier 2017, leur application anticipée étant permise. La Société a adopté cette modification pour l'exercice ouvert le 31 décembre 2016. La Société fournira d'autres informations concernant les variations des passifs issus des activités de financement dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 décembre 2017.

3. Changements comptables futurs

L'IASB et l'IFRS Interpretations Committee («IFRIC») ont publié un certain nombre de nouvelles normes, interprétations et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour les six mois clos le 30 juin 2017; elles n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés. L'IASB a publié les normes, les interprétations et les modifications aux normes suivantes qui comportent des dates d'entrée en vigueur futures qui, de l'avis de la direction, auront des incidences sur les états financiers consolidés.

Modifications à l'IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui clarifient la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est permise. À titre de mesure de simplification, les modifications sont applicables prospectivement. L'application rétrospective, ou anticipée, est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

Les modifications énoncent les exigences relatives à la comptabilisation :

- de l'effet des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie,
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement au net pour satisfaire aux obligations relatives à la retenue d'impôt à la source, et
- d'une modification des termes et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

La Société a l'intention d'adopter les modifications à l'IFRS 2 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2017. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

3. Changements comptables futurs (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui définit les principes relatifs à la communication de la nature, du montant, de l'échéancier et de l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats passés par une entité avec ses clients. Elle propose un modèle unique pour la présentation du transfert des biens ou services promis aux clients. Selon le principe de base énoncé dans l'IFRS 15, l'entité comptabilise les produits de façon à présenter le transfert des biens ou des services promis aux clients à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle elle prévoit avoir droit en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exige en outre que soient fournies des informations plus détaillées sur la nature, le montant, l'échéancier et l'incertitude qui caractérisent les produits et les flux de trésorerie provenant des contrats qu'une entité conclut avec des clients.

L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et un certain nombre d'interprétations liées aux produits des activités ordinaires (l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires – opérations de troc impliquant des services de publicité*). L'IFRS 15 s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1^{er} janvier 2018, son application anticipée étant permise. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 15 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2017. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés. La Société a provisoirement évalué que les répercussions les plus importantes seraient les suivantes, mais elle analyse encore les contrats actuels conclus avec ses clients. Par conséquent, cette évaluation pourrait changer par suite d'une analyse plus approfondie.

a) Comptabilisation

La majeure partie des contrats de la Société sont des contrats conclus avec des clients pour lesquels on prévoit généralement que la vente de biens constituera la seule obligation de prestation. La Société s'attend à ce que la comptabilisation des produits des activités ordinaires survienne au moment où le contrôle de l'actif est transféré au client, habituellement à la livraison des biens, conformément à sa pratique actuelle.

En examinant ses obligations de prestation, la Société a tenu compte de ses obligations découlant de garanties. La Société fournit des garanties aux fins des réparations générales, mais n'offre généralement pas de garanties prolongées ou de services d'entretien aux termes des contrats conclus avec ses clients. Ainsi, la Société prévoit que ces garanties seront considérées comme des garanties qui portent sur une assurance, lesquelles continueront d'être comptabilisées en vertu de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, conformément à sa pratique actuelle.

Par conséquent, la Société ne s'attend pas à ce que la comptabilisation des produits en vertu de l'IFRS 15 ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

b) Évaluation

Certains contrats conclus avec des clients prévoient des programmes et incitatifs offerts aux clients, notamment des conventions de prix spéciaux, des promotions, des rabais publicitaires et d'autres incitatifs sous la forme de ristournes. Actuellement, la Société comptabilise les produits provenant de la vente de biens à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des réductions estimatives pour tenir compte des incitatifs accordés aux clients et des rabais et retours. Si les produits ne peuvent être évalués de façon fiable, la Société reporte la comptabilisation des produits jusqu'à ce que l'incertitude soit levée. Ces réductions estimatives entraînent une contrepartie variable en vertu de l'IFRS 15, qui devra être estimée à la passation du contrat.

L'IFRS 15 exige que la contrepartie variable estimée soit limitée pour éviter la comptabilisation de produits trop élevés. La Société continue d'évaluer individuellement les contrats afin de déterminer la contrepartie variable estimée et la limitation de l'estimation.

3. Changements comptables futurs (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

c) Présentation et information à fournir

L'IFRS 15 fournit des exigences en matière de présentation et d'information à fournir, qui sont plus détaillées qu'en vertu de la norme actuelle. Les exigences en matière de présentation représentent un changement important par rapport à la pratique actuelle et devraient considérablement accroître le volume des informations à fournir dans les états financiers consolidés de la Société. De nombreuses exigences de l'IFRS 15 en matière d'information à fournir sont totalement nouvelles. La Société met actuellement au point des systèmes et procédures appropriés pour recueillir et présenter l'information exigée.

IFRS 9 – Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version finale de l'IFRS 9, regroupant les étapes du classement et de l'évaluation, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture du projet de l'IASB de façon à remplacer l'IAS 39. En juillet 2014, l'IASB a mis en place un nouveau modèle de dépréciation pour les actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues. La version finale de l'IFRS 9 remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et elle s'applique aux exercices s'ouvrant à compter du 1^{er} janvier 2018, son application anticipée étant permise. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 9 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2017. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés.

La Société a réalisé une évaluation de haut niveau de l'incidence des trois aspects de l'IFRS 9. Cette évaluation provisoire est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle et pourrait changer selon des analyses plus approfondies. En général, la Société ne s'attend pas à une incidence significative sur ses états consolidés de la situation financière et ses comptes consolidés du résultat, sauf en ce qui concerne l'application des dispositions en matière de dépréciation de l'IFRS 9. La nouvelle norme pourrait entraîner une hausse de la provision pour perte, ce qui aurait une incidence négative sur les états financiers consolidés de la Société. Au cours des prochains trimestres, la Société procédera à une appréciation détaillée pour déterminer l'ampleur de l'incidence.

a) Classement et évaluation

De l'avis de la Société, l'application des exigences de l'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur ses états consolidés de la situation financière et ses comptes consolidés du résultat.

b) Dépréciation

Selon l'IFRS 9, la Société doit comptabiliser les pertes de crédit attendues sur 12 mois ou sur leur durée de vie de tous ses titres de créance, ses prêts et créances clients. La Société prévoit appliquer la méthode simplifiée et comptabiliser les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de toutes les créances clients. Elle devra procéder à une analyse détaillée qui prend en considération toutes les informations raisonnables et justifiables, y compris les éléments prospectifs, afin de déterminer l'ampleur de l'incidence.

c) Comptabilité de couverture

Par suite de son évaluation, la Société estime que toutes les relations de couverture existantes actuellement désignées comme faisant partie d'une relation de couverture efficace répondent encore aux conditions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9. Étant donné que l'IFRS 9 ne modifie pas les principes généraux entourant la façon pour une entité de comptabiliser les couvertures efficaces, l'adoption de l'IFRS 9 n'aura aucune incidence significative sur la comptabilité de couverture de la Société.

3. Changements comptables futurs (suite)

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace la norme précédente sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. L'IFRS 16 présente les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige qu'un preneur comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur.

L'IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise uniquement si la Société applique également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 16 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2018. La Société évalue actuellement les incidences de l'application de cette norme sur ses états financiers consolidés. La norme aura surtout une incidence sur la comptabilisation des contrats de location simple de la Société. Au 30 décembre 2016, la Société avait des engagements à l'égard de contrats de location simple non résiliables totalisant 189 318 \$. Toutefois, la Société n'a pas encore déterminé la mesure dans laquelle ces engagements entraîneront la comptabilisation d'un actif et d'un passif lié aux décaissements futurs, ni leur incidence sur le bénéfice et le classement des flux de trésorerie de la Société. En outre, étant donné que l'IFRS 16 remplace la charge linéaire relative aux contrats de location simple par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives, la nature des charges relatives à ces contrats de location changera. La Société n'a pas encore décidé si elle se prévautra des exemptions facultatives. Aucune incidence importante n'est attendue à l'égard des contrats de location-financement de la Société.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (l'«interprétation»). L'interprétation clarifie la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé lorsqu'il y a une incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise.

L'interprétation exige que l'entité :

- vérifie si l'incertitude relative aux traitements fiscaux doit être considérée isolément ou collectivement, selon la méthode qui fournirait la meilleure prévision du dénouement;
- tienne compte de l'effet de cette incertitude dans la détermination du solde d'impôt à payer (ou à recouvrer) s'il est probable qu'elle paie (ou recouvre) un montant lié à l'incertitude;
- évalue l'incertitude fiscale selon le montant le plus probable ou la valeur attendue qui repose sur la méthode qui fournira la meilleure prévision du montant à payer (à recouvrer).

La Société a l'intention d'adopter l'interprétation pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 31 décembre 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette interprétation reste à déterminer.

4. Frais de restructuration et autres coûts

Pour les six mois clos le 30 juin 2017, la Société a comptabilisé des charges totales de 6 763 \$ (2016 – 3 119 \$) à l'égard des frais de restructuration et autres coûts, dont un montant de 445 \$ (2016 – néant) a été comptabilisé dans le profit brut et un montant de 6 318 \$ (2016 – 3 119 \$) a été comptabilisé à titre de frais de restructuration et autres coûts sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat.

Frais de restructuration

Division Dorel Produits de puériculture

Au cours du troisième trimestre de 2015, la division Dorel Produits de puériculture a entrepris des activités de restructuration dans le cadre de sa transformation continue pour devenir une entreprise plus intégrée sur ses divers marchés. Ces initiatives se poursuivent en 2017 à mesure que la division Dorel Produits de puériculture harmonise ses activités afin d'assurer une croissance rentable des ventes, et se concentre sur l'amélioration de la souplesse au moyen d'une approche davantage axée sur le marché afin de réduire les coûts et de mieux réagir aux tendances du secteur des produits de puériculture. L'affectation de ressources qui génèrent le rendement le plus important est au cœur de ce changement. Les coûts indirects sont réduits et les économies réalisées sont réorientées vers les améliorations à apporter dans les capacités numériques et le renforcement du soutien aux marques. La capacité à élaborer un produit et à le commercialiser plus rapidement sur le marché est améliorée, grâce à la diminution de la complexité et au repérage d'occasions visant à compléter le processus de conception et de fabrication de produits existant, qui compte parmi les meilleurs.

Les principales initiatives comprennent les occasions d'économies de coûts suivantes :

- La consolidation des installations de fabrication et autres installations en Chine.
- La prise en charge par la division aux États-Unis du soutien administratif des activités canadiennes, y compris le soutien au nouvel entrepôt au Canada.
- Des modifications à la méthode de mise en marché des produits, l'harmonisation continue des processus et la réorientation des activités de vente en Europe.
- L'élimination des positions jugées redondantes dans plusieurs services.
- L'abandon de certaines marques de tierces parties utilisées sous licences en Amérique du Nord.

Ces initiatives de restructuration devraient être complétées d'ici la fin de 2017. Les coûts totaux liés à ces initiatives de restructuration sont estimés à 33 483 \$, dont 12 390 \$ de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme et aux pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente, 2 156 \$ pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 1 217 \$ de gains sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite, 16 402 \$ au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et 3 752 \$ à l'égard d'autres coûts connexes. De ce montant, 10 276 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, 13 825 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2016 et 6 672 \$ ont été comptabilisés en 2017, les détails figurant dans les tableaux ci-dessous. Les charges futures estimées de 2 710 \$ comprennent la dépréciation d'actifs à long terme sans effet sur la trésorerie, pour un montant total de 928 \$, alors qu'une autre installation en Chine devrait être rendue disponible à la vente d'ici la fin de 2017. Ainsi, les terrains, les immeubles et les droits d'utilisation des terrains connexes devraient être présentés comme des actifs courants détenus en vue de la vente dans les états consolidés de la situation financière de la Société et la valeur comptable de cette installation devrait être ramenée à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. De plus, d'autres réductions liées au personnel sont prévues, qui représenteront environ 1 782 \$. La consolidation de l'équipe asiatique de développement de produits en Chine et d'autres possibilités de réduction des effectifs expliquent principalement la réduction des coûts liés aux effectifs.

Division Dorel Sports

Dans le but de simplifier et de concentrer ses efforts à soutenir et faire croître les bénéfiques, la division Dorel Sports a entrepris des activités de restructuration au troisième trimestre de l'exercice 2016. Premièrement, la distribution de la marque GT a été transférée à un distributeur indépendant en Chine, une stratégie de commercialisation similaire à celle utilisée pour la marque dans plusieurs autres pays. De plus, afin de mieux desservir la clientèle, la majeure partie des activités de commercialisation grand public et de distribution de l'unité d'exploitation Pacific Cycle ont été transférées d'Olney, en Illinois, à Savannah, en Géorgie. Enfin, la division a cessé d'exploiter les trois points de vente au détail de sa bannière «Cannondale Sports» aux États-Unis. Dans l'ensemble, les mesures de restructuration engendreront une réduction d'environ 4 % des effectifs mondiaux de la division Dorel Sports.

4. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

Frais de restructuration (suite)

Division Dorel Sports (suite)

Ces initiatives de restructuration, qui devraient prendre fin d'ici la fin du troisième trimestre de 2017, auront entraîné des frais de restructuration cumulatifs d'environ 9 125 \$, dont des montants sans effet sur la trésorerie de 2 859 \$ et 1 960 \$ respectivement pour le démarquage de stocks et l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles, ainsi que des montants de 2 830 \$ au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et de 1 476 \$ d'autres coûts connexes. De ce montant, 242 \$ ont été comptabilisés en 2017, les détails figurant dans les tableaux ci-dessous, et 8 686 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2016. Les charges futures estimées de 197 \$ comprennent les indemnités de cessation d'emploi et de licenciement.

Les charges liées aux activités de restructuration et autres coûts comptabilisées dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat comprennent les éléments suivants :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin							
	TOTAL		Dorel Produits de péuériculture		Dorel Sports (plan de 2016)		Dorel Sports (plan de 2015)	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Dépréciation (reprise) d'actifs à long terme*	(149) \$	– \$	(149) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Démarquage de stocks*	321	–	226	–	95	–	–	–
Comptabilisés dans le profit brut	172 \$	– \$	77 \$	– \$	95 \$	– \$	– \$	– \$
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	913 \$	482 \$	834 \$	620 \$	79 \$	– \$	– \$	(138) \$
Profits nets découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)*	(90)	(381)	(90)	(381)	–	–	–	–
Autres coûts connexes	662	81	103	81	559	–	–	–
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	1 485 \$	182 \$	847 \$	320 \$	638 \$	– \$	– \$	(138) \$
Total des frais de restructuration	1 657 \$	182 \$	924 \$	320 \$	733 \$	– \$	– \$	(138) \$
Total des autres coûts	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total des frais de restructuration et autres coûts	1 657 \$	182 \$	924 \$	320 \$	733 \$	– \$	– \$	(138) \$

*sans effet sur la trésorerie

4. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

Les charges liées aux activités de restructuration et autres coûts comptabilisées dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat comprennent les éléments suivants :

Six mois clos les 30 juin								
	TOTAL		Dorel Produits de péuériculture		Dorel Sports (plan de 2016)		Dorel Sports (plan de 2015)	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Dépréciation d'actifs à long terme*	368 \$	– \$	368 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Démarquage (reprise) de stocks*	228	–	926	–	(698)	–	–	–
Comptabilisés dans le profit brut	596 \$	– \$	1 294 \$	– \$	(698) \$	– \$	– \$	– \$
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	3 400 \$	2 186 \$	3 019 \$	2 332 \$	381 \$	– \$	– \$	(146) \$
Dépréciation d'actifs à long terme*	–	424	–	424	–	–	–	–
Pertes nettes (profits nets) découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)*	622	(381)	622	(381)	–	–	–	–
Autres coûts connexes	2 296	161	1 737	181	559	–	–	(20)
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	6 318 \$	2 390 \$	5 378 \$	2 556 \$	940 \$	– \$	– \$	(166) \$
Total des frais de restructuration	6 914 \$	2 390 \$	6 672 \$	2 556 \$	242 \$	– \$	– \$	(166) \$
Autres coûts comptabilisés dans le profit brut	(151) \$	– \$	– \$	– \$	(151) \$	– \$	– \$	– \$
Coûts liés aux acquisitions comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	– \$	729 \$	– \$	729 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total des autres coûts	(151) \$	729 \$	– \$	729 \$	(151) \$	– \$	– \$	– \$
Total des frais de restructuration et autres coûts	6 763 \$	3 119 \$	6 672 \$	3 285 \$	91 \$	– \$	– \$	(166) \$

*sans effet sur la trésorerie

4. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

Provision pour restructuration

Au 30 juin 2017, la provision au titre des plans de restructuration totalise 2 686 \$ et est composée des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et d'autres coûts connexes. Résumé de la provision au titre des plans de restructuration de la Société :

	Solde au 30 décembre 2016	Provision 2017	Argent versé	Incidence des taux de change	Solde au 30 juin 2017
Dorel Produits de puériculture					
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	1 974 \$	3 019 \$	(3 432) \$	117 \$	1 678 \$
Autres coûts connexes	472	1 737	(2 064)	–	145
	<u>2 446 \$</u>	<u>4 756 \$</u>	<u>(5 496) \$</u>	<u>117 \$</u>	<u>1 823 \$</u>
Dorel Sports (plan de 2016)					
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	1 345 \$	381 \$	(863) \$	– \$	863 \$
Autres coûts connexes	–	559	(559)	–	–
	<u>1 345 \$</u>	<u>940 \$</u>	<u>(1 422) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>863 \$</u>
Total	<u>3 791 \$</u>	<u>5 696 \$</u>	<u>(6 918) \$</u>	<u>117 \$</u>	<u>2 686 \$</u>

5. Actifs détenus en vue de la vente

	30 juin 2017	30 décembre 2016
Solde au début de la période	20 017 \$	11 265 \$
Entrées	–	14 931
Réévaluation	–	(711)
Cessions	(15 739)	(5 362)
Effet des variations des taux de change	113	(106)
Solde à la fin de la période	<u>4 391 \$</u>	<u>20 017 \$</u>

Dans le cadre du programme de restructuration continu décrit à la note 4, aucune propriété n'a été rendue disponible à la vente au cours des six mois clos le 30 juin 2017 (exercice clos le 30 décembre 2016 – entrées de 14 931 \$ dans la division Dorel Produits de puériculture). Ces propriétés sont présentées comme des actifs détenus en vue de la vente dans les états intermédiaires consolidés résumés de la situation financière et sont évaluées à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. Les actifs détenus en vue de la vente ont été classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur d'après des données de marché observables, soit des offres de tiers désirant acheter ces actifs ou des actifs semblables ou des prix du marché récents de propriétés semblables situées dans des emplacements similaires.

Au cours des six mois clos le 30 juin 2017, la Société a conclu la vente de certaines installations sous-utilisées qui étaient présentées comme des actifs détenus en vue de la vente au 30 décembre 2016, ce qui a représenté 15 739 \$ pour la division Dorel Produits de puériculture (exercice clos le 30 décembre 2016 – 4 516 \$ pour la division Dorel Produits de puériculture et 846 \$ pour la division Dorel Sports). Des pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente totalisant 622 \$ ont été comptabilisées au titre de ces actifs au cours des six mois clos le 30 juin 2017, et sont comprises dans les frais de restructuration et autres coûts à la note 4.

6. Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles

Au cours du deuxième trimestre de 2016, compte tenu des pressions exercées sur les taux de change, des conditions de marché difficiles et de l'environnement hautement concurrentiel dans le réseau des détaillants de bicyclettes indépendants (DBI), les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie ont été révisées pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Dorel Sports – DBI, ce qui a engendré une perte de valeur du goodwill de 36 960 \$ et une charge de dépréciation des relations clients de 18 381 \$. La Société a conclu que le montant recouvrable fondé sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie était inférieur à la valeur comptable de l'UGT.

7. Dette bancaire, dette à long terme et gestion du capital

a) Dette bancaire et dette à long terme

En date du 24 mars 2017, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et a reporté sa date d'échéance, qui passe du 1^{er} juillet 2018 à la première des dates suivantes : i) le 1^{er} juillet 2020 ou ii) le 30 mai 2019 si les débentures convertibles n'ont pas été remboursées ou refinancées (soit six mois avant la date d'échéance). De plus, la disponibilité totale aux termes des crédits bancaires renouvelables a été réduite à 350 000 \$, par rapport à une disponibilité totale de 435 000 \$ au 30 décembre 2016. Le montant de la clause « accordéon » comprise dans la convention de crédit, qui permettait à la Société d'avoir accès à un montant additionnel de 25 000 \$ au 30 décembre 2016, a été augmenté à 100 000 \$. La modification et la mise à jour de la convention de crédit ont été comptabilisées à titre de modification non substantielle et, par conséquent, n'ont pas entraîné la comptabilisation d'un profit ou d'une perte.

En outre, en date du 24 mars 2017, la Société a obtenu un prêt à terme de 200 000 \$ échéant à la même date que les crédits bancaires renouvelables. Le prêt à terme porte intérêt à des taux annuels divers fondés sur le taux LIBOR, plus une marge. Les versements de capital du prêt à terme sont les suivants :

- (i) – 4 versements trimestriels de 2 500 \$ débutant en juillet 2017;
– 4 versements trimestriels de 3 750 \$ débutant en juillet 2018;
– versements trimestriels de 5 000 \$ débutant en juillet 2019, dans la mesure où le prêt n'est pas échu;
– tout montant accumulé non réglé à la date d'échéance; et
- (ii) un montant égal à 50 % des flux de trésorerie excédentaires (1) trimestriels doit être appliqué à titre de versement de capital pour tout trimestre pour lequel le ratio d'endettement / RAIIDA ajusté est supérieur à 2,5 x à la fin dudit trimestre.

- (1) Les flux de trésorerie excédentaires sont définis comme étant le RAIIDA ajusté trimestriel, moins les impôts sur le résultat payés, le montant net des entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles (y compris les actifs acquis en vertu de contrats de location-financement), les intérêts payés, les versements prévus sur la dette à long terme et les coûts liés aux acquisitions, plus ou moins les variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles.

Les frais de financement liés à la convention de crédit modifiée et mise à jour et au prêt à terme ont totalisé environ 2 706 \$, dont des montants de 1 721 \$ et de 985 \$ ont été attribués respectivement aux crédits bancaires renouvelables et au prêt à terme. La modification et la mise à jour de la convention de crédit ayant été comptabilisées à titre de modification non substantielle, les frais de financement attribués aux crédits bancaires renouvelables ont été comptabilisés comme un apport aux autres actifs et sont passés en charges à titre d'intérêts par voie d'amortissement linéaire sur la durée de la dette correspondante. Les frais de financement attribués au prêt à terme ont été comptabilisés comme une réduction de sa valeur comptable et sont passés en charges sur la durée restante du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En date du 24 mars 2017, la Société a utilisé le produit net tiré du prêt à terme afin de rembourser par anticipation les effets garantis de premier rang, séries «B» et «C», ainsi que les débentures non convertibles, et de réduire la dette bancaire. Les remboursements anticipés des effets garantis de premier rang, séries «B» et «C», et des débentures non convertibles ont été comptabilisés comme une extinction. Une perte de 10 199 \$ découlant de l'extinction anticipée de la dette à long terme a été comptabilisée à titre de frais financiers au cours des six mois clos le 30 juin 2017 (voir la note 12 a)), en raison du remboursement anticipé des effets garantis de premier rang, séries «B» et «C», et des débentures non convertibles.

7. Dette bancaire, dette à long terme et gestion du capital (suite)

a) Dette bancaire et dette à long terme (suite)

Pour les six mois clos le 30 juin 2017, le taux d'intérêt moyen sur la dette à long terme de la Société était de 4,9 % (2016 – 5,4 %).

Au 30 juin 2017, certaines des lignes de crédit bancaires de la Société totalisant 14 297 \$ (au 30 décembre 2016 – 32 389 \$) sont garanties par des créances clients représentant une valeur comptable de 4 289 \$ (au 30 décembre 2016 – 9 696 \$).

Au 30 juin 2017, le prêt à terme et les crédits bancaires renouvelables sont garantis par certaines créances clients, certains stocks, certaines immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles de la Société, d'une valeur comptable s'établissant à respectivement 244 938 \$, 410 179 \$, 78 823 \$ et 90 853 \$. Au 30 décembre 2016, les effets garantis de premier rang, séries «B» et «C», ainsi que les crédits bancaires renouvelables étaient garantis par certaines créances clients, certains stocks, certaines immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles de la Société, d'une valeur comptable s'établissant à respectivement 259 050 \$, 413 399 \$, 78 903 \$ et 91 300 \$.

En vertu du prêt à terme et des crédits bancaires renouvelables, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Au 30 juin 2017, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses ententes de prêts.

b) Gestion du capital

Compte tenu des clauses restrictives du prêt à terme et des crédits bancaires renouvelables, au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, la Société a révisé la définition d'endettement utilisée aux fins du ratio d'endettement / RAIIDA ajusté, afin d'harmoniser le suivi de la gestion de la structure de capital et le calcul des ratios financiers.

L'endettement correspond au total de la dette bancaire, de la valeur nominale de la dette à long terme (à l'exclusion des débiteures convertibles et y compris les obligations en vertu des contrats de location-financement), des garanties (y compris toutes les lettres de crédit et les lettres de garantie de crédit) et des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré fondés sur le niveau actuel de bénéfices, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, jusqu'à concurrence de 25 000 \$, sous réserve de certaines conditions.

Le RAIIDA ajusté correspond au résultat avant intérêts, impôts sur le résultat, dotations aux amortissements, charge au titre du régime d'options sur actions, pertes de valeur, dépréciation d'actifs à long terme, coûts associés à la responsabilité civile produits impayés relatifs à des jugements rendus, frais de restructuration et autres coûts. Le RAIIDA ajusté se fonde sur les quatre derniers trimestres se terminant à la même date que la date de clôture utilisée pour le calcul de l'endettement, tout en incluant rétroactivement les résultats des activités des entreprises acquises.

8. Instruments financiers

Présentation de la juste valeur

La Société a établi que les justes valeurs de ses actifs et ses passifs financiers courants se comparent à leurs valeurs comptables respectives aux dates de clôture en raison du caractère à court terme de ces instruments financiers. Dans le cas des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables, la juste valeur est réputée être à peu près identique à la valeur comptable. Pour les dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes, la juste valeur est estimée à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux d'actualisation qui correspondent aux taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est la suivante :

	30 juin 2017		30 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<u>Passifs financiers</u>				
<i>Autres passifs financiers :</i>				
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes	117 900 \$	119 862 \$	258 505 \$	261 082 \$

Évaluation de la juste valeur

Le tableau suivant fournit des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière et regroupés selon le niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2017 :

	30 juin 2017			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<u>Actifs financiers</u>				
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction :</i>				
Contrats de change	150 \$	– \$	150 \$	– \$
<i>Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Contrats de change	451 \$	– \$	451 \$	– \$
<u>Passifs financiers</u>				
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction :</i>				
Contrats de change	25 \$	– \$	25 \$	– \$
<i>Passifs financiers évalués à la juste valeur :</i>				
Passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré	27 196 \$	– \$	– \$	27 196 \$
<i>Dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Contrats de change	3 713 \$	– \$	3 713 \$	– \$
Swaps de taux d'intérêt	209 \$	– \$	209 \$	– \$

8. Instruments financiers (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les intrants de ces modèles sont tirés de marchés observables, lorsque cela est possible, mais lorsque ce n'est pas possible, on doit faire appel au jugement pour déterminer les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données telles que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications des intrants de ces modèles ou des hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

La juste valeur des contrats de change est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change établi dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change que la contrepartie utiliserait si elle devait renégocier le même contrat en date du jour considéré dans les mêmes conditions. Le risque de crédit de la Société ou celui de la contrepartie sont également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du swap fondée sur des taux d'intérêt variables (estimés à partir de la courbe de rendement pour les taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap basée sur le taux d'intérêt fixe du swap. Le risque de crédit de la contrepartie est également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

Les passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré sont évalués à la juste valeur à l'aide de données de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur représente la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente ou du contrat d'achat à terme de gré à gré et est évaluée en appliquant l'approche résultat et en utilisant le paiement prévu pondéré en fonction des probabilités du prix de sortie et en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Les données non observables dans l'évaluation de la juste valeur comprennent le prix de sortie et la date du paiement prévu des options de vente émises. Le prix de sortie est fondé sur un prix variable convenu qui est principalement une fonction des niveaux de bénéfices des périodes futures et exige que l'on pose des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles et de la date prévue du paiement du prix de sortie des options de vente émises. La Société utilise, pour calculer la valeur actualisée du paiement prévu du prix de sortie, un taux d'actualisation qui représente le coût d'emprunt de la période spécifique pour les flux de trésorerie. Si les niveaux de bénéfices des périodes futures devaient augmenter (diminuer), la juste valeur estimative des passifs au titre d'options de vente émises et de contrats d'achat à terme de gré à gré augmenterait (diminuerait).

Variations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, pour les six mois clos le 30 juin 2017 et l'exercice clos le 30 décembre 2016 :

	Passifs au titre d'options de vente émises		Passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Solde au début de la période	26 325 \$	27 152 \$	7 500 \$	7 740 \$	33 825 \$	34 892 \$
Réévaluation de la juste valeur [latente] (1)	871	(1 500)	276	4 265	1 147	2 765
Augmentation attribuable à l'injection de capitaux par l'actionnaire ne détenant pas le contrôle	–	673	–	–	–	673
Remboursements	–	–	(7 857)	(4 414)	(7 857)	(4 414)
Effet des variations des taux de change comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	–	–	81	(91)	81	(91)
Solde à la fin de la période	27 196 \$	26 325 \$	– \$	7 500 \$	27 196 \$	33 825 \$

- (1) Les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des passifs au titre d'options de vente émises et des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré pour les six mois clos le 30 juin 2017 sont les mêmes que celles qui ont été utilisées pour l'exercice clos le 30 décembre 2016.

9. Capital social

Détail des actions émises et en circulation :

	Six mois clos le 30 juin 2017		Exercice clos le 30 décembre 2016	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Actions à droit de vote plural de catégorie «A»				
Solde au début de la période	4 193 435	1 770 \$	4 195 135	1 771 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	(1 800)	(1)	(1 700)	(1)
Solde à la fin de la période	4 191 635	1 769 \$	4 193 435	1 770 \$
Actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»				
Solde au début de la période	28 210 545	200 630 \$	28 138 126	198 506 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	1 800	1	1 700	1
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (2)	–	–	61 000	1 534
Reclassement depuis le surplus d'apport suite à l'exercice d'options sur actions	–	–	–	385
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (note 10)	–	–	9 719	204
Solde à la fin de la période	28 212 345	200 631 \$	28 210 545	200 630 \$
TOTAL DU CAPITAL SOCIAL		202 400 \$		202 400 \$

- (1) Au cours des six mois clos le 30 juin 2017, la Société a converti 1 800 actions à droit de vote plural de catégorie «A» en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» (exercice clos le 30 décembre 2016 – 1 700) à un taux moyen de 0,63 \$ l'action (exercice clos le 30 décembre 2016 – 0,63 \$ l'action).
- (2) Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, la Société a réalisé des avantages fiscaux de 55 \$ au titre des opérations relatives à des options sur actions. L'avantage, qui a été porté au crédit du capital social, n'est donc pas pris en compte dans la charge d'impôts exigibles de l'exercice.

10. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

La Société peut consentir des options pour l'achat d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B», au gré du conseil d'administration, à des cadres supérieurs et à certains salariés clés. Le prix d'exercice correspond à la valeur de marché des titres à la date à laquelle les options ont été accordées. Les droits associés aux options consenties sont acquis selon un calendrier progressif à raison de 25 % par année à compter du premier jour suivant la fin de la première année, et les options en cours expirent au plus tard en l'an 2018. Le règlement de toutes les options exercées doit se faire par la livraison physique des actions.

10. Paiements fondés sur des actions (suite)

Régime d'options sur actions (suite)

Variations des options sur actions en cours :

	Six mois clos le 30 juin 2017		Exercice clos le 30 décembre 2016	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de la période	51 000	26,82 \$	122 000	24,79 \$
Options exercées (1)	–	–	(61 000)	24,15
Options annulées	–	–	(10 000)	31,78
Options en cours à la fin de la période	<u>51 000</u>	<u>27,77 \$</u>	<u>51 000</u>	<u>26,82 \$</u>
Total des options pouvant être exercées à la fin de la période	<u>35 500</u>	<u>27,86 \$</u>	<u>35 500</u>	<u>26,91 \$</u>

(1) Le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016 était de 28,71 \$.

Résumé des options en cours au 30 juin 2017 :

Fourchette des prix d'exercice	Total des options en cours			Total des options pouvant être exercées	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
27,30 \$ – 29,38 \$	<u>51 000</u>	<u>27,77 \$</u>	<u>1,12</u>	<u>35 500</u>	<u>27,86 \$</u>

La charge au titre des avantages du personnel totale comptabilisée en frais généraux et administratifs au titre des options sur actions des salariés pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017 se chiffre à une reprise de respectivement 14 \$ et 82 \$ (2016 – charge de respectivement 14 \$ et 33 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs en vertu duquel un administrateur externe de la Société peut demander, chaque année, que sa rémunération d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions du conseil d'administration ou de ses comités lui soient versés sous la forme d'unités d'actions différées. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

10. Paiements fondés sur des actions (suite)

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (suite)

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

	Six mois clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 30 décembre 2016
Unités d'actions différées en cours au début de la période	165 036	145 733
Émises au titre de la rémunération et des jetons de présence	3 757	13 033
Émises au titre de dividendes équivalents	3 067	6 270
Unités d'actions différées en cours à la fin de la période	<u>171 860</u>	<u>165 036</u>

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative à la rémunération et aux jetons de présence, pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017, se chiffre à respectivement 46 \$ et 91 \$ (2016 – respectivement 103 \$ et 197 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017 s'établissent à respectivement 38 \$ et 75 \$ (2016 – respectivement 46 \$ et 90 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et porté au crédit du surplus d'apport. Au 30 juin 2017, 171 860 unités d'actions différées étaient en cours et le surplus d'apport correspondant se chiffrait à 4 996 \$.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses cadres supérieurs en vertu duquel les cadres supérieurs de la Société peuvent demander, chaque année, qu'une partie de leur salaire et bonus annuels leur soit versée sous la forme d'unités d'actions différées. Le conseil d'administration peut également, à sa discrétion, attribuer des unités d'actions différées assorties de conditions d'acquisition des droits, comme des conditions de service ou de performance sans égard au marché. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

	Six mois clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 30 décembre 2016
Unités d'actions différées en cours au début de la période	90 455	63 357
Émises au titre de salaires versés et de bonus payés	38 001	32 658
Unités d'actions différées discrétionnaires attribuées	12 103	7 399
Émises au titre de dividendes équivalents	2 722	4 026
Unités d'actions différées annulées	(347)	–
Règlement d'unités d'actions différées	–	(16 985)
Unités d'actions différées en cours à la fin de la période	<u>142 934</u>	<u>90 455</u>
Total des droits acquis à la fin de la période	<u>123 444</u>	<u>82 907</u>

10. Paiements fondés sur des actions (suite)

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs (suite)

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux salaires versés et bonus payés et aux unités d'actions différées discrétionnaires, pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017, se chiffre à respectivement 909 \$ et 923 \$ (2016 – respectivement 713 \$ et 713 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017 s'établissent à respectivement 41 \$ et 68 \$ (2016 – respectivement 28 \$ et 46 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et porté au crédit du surplus d'apport. Au 30 juin 2017, 142 934 unités d'actions différées étaient en cours et le surplus d'apport correspondant se chiffrait à 3 171 \$.

Régime de droits à la valeur d'actions incessibles (réglés en espèces)

Au cours du deuxième trimestre de 2017, la Société a mis en place un régime de droits à la valeur d'actions incessibles à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés, qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces égal au nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société qui sont sous-jacentes aux droits acquis aux termes du régime de droits à la valeur d'actions incessibles multiplié par la moyenne pondérée de leur cours pour les cinq jours de Bourse précédant la date d'acquisition des droits. Les droits à la valeur d'actions incessibles sont entièrement acquis après trois ans à partir de la date d'attribution. Ils sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance. Ils sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en espèces. Un passif est comptabilisé au titre des services acquis, et ce, à la juste valeur des droits à la valeur d'actions incessibles, dans les autres passifs à long terme, sauf pour la partie courante qui est comptabilisée dans les fournisseurs et autres dettes, et une dépense correspondante est comptabilisée dans la charge au titre des avantages du personnel dans les frais généraux et administratifs, sur la période au cours de laquelle les salariés acquièrent un droit inconditionnel au paiement. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée selon le cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé du résultat de la période. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits à la valeur d'actions incessibles.

Le 5 juin 2017, la Société a accordé 72 095 droits à la valeur d'actions incessibles. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à la valeur d'actions incessibles le 5 juin 2017 était de 26,03 \$.

Variations du nombre de droits à la valeur d'actions incessibles en cours :

	Six mois clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 30 décembre 2016
Droits en cours au début de la période	–	–
Droits accordés	72 095	–
Droits accordés au titre de dividendes équivalents	–	–
Droits en cours à la fin de la période	<u>72 095</u>	<u>–</u>

Au 30 juin 2017, aucun droit à la valeur d'actions incessible, parmi les droits qui étaient en cours, n'a été acquis, la durée contractuelle moyenne pondérée restante de l'ensemble des droits à la valeur d'actions incessibles en cours était de 2,92 ans et le prix de l'action moyen pondéré lié aux droits à la valeur d'actions incessibles qui n'étaient pas encore acquis était de 26,26 \$.

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux droits à la valeur d'actions incessibles, pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017, se chiffre à 51 \$. Au 30 juin 2017, 53 \$ étaient comptabilisés dans les autres passifs à long terme.

10. Paiements fondés sur des actions (suite)

Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces)

La Société a un régime de droits à l'appréciation des actions à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés, qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces basé sur l'augmentation du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société depuis la date d'attribution jusqu'à la date de règlement. Les droits à l'appréciation des actions sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance.

Le 25 juin 2014, la Société a accordé 359 516 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 25 juin 2014 s'acquièrent selon un calendrier progressif à raison de 10 % la première année, 20 % la deuxième année, 30 % la troisième année et 40 % la quatrième année. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 25 juin 2014 était de 36,35 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016, 61 913 droits à l'appréciation des actions ont été réglés. Le prix de l'action moyen pondéré des droits à l'appréciation des actions réglés au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2016 était de 30,18 \$.

Le 29 juin 2015, la Société a accordé 532 073 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 29 juin 2015 s'acquièrent en totalité après quatre ans. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 29 juin 2015 était de 27,21 \$.

Le 12 août 2016, la Société a accordé 448 750 droits à l'appréciation des actions. Les droits accordés le 12 août 2016 s'acquièrent en totalité après quatre ans. Le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions le 12 août 2016 était de 28,84 \$.

Variations du nombre de droits à l'appréciation des actions en cours :

	Six mois clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 30 décembre 2016
Droits en cours au début de la période	1 123 349	826 570
Droits accordés	–	448 750
Droits réglés	–	(61 913)
Droits annulés	(24 770)	(90 058)
Droits en cours à la fin de la période	<u>1 098 579</u>	<u>1 123 349</u>
Total des droits acquis à la fin de la période	<u>90 287</u>	<u>–</u>

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux droits à l'appréciation des actions, pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017, s'est établie respectivement à une charge de 499 \$ et à une reprise de 617 \$ (2016 – charge de respectivement 594 \$ et 612 \$). Au 30 juin 2017, 96 \$ (au 30 décembre 2016 – 133 \$) étaient comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 1 175 \$ (au 30 décembre 2016 – 1 694 \$) dans les autres passifs à long terme. Au 30 juin 2017, la valeur intrinsèque des passifs acquis, soit la différence entre le prix de l'action moyen pondéré à la date d'attribution des droits à l'appréciation des actions et le prix de clôture des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» à la Bourse de Toronto au 30 juin 2017, était de néant.

10. Paiements fondés sur des actions (suite)

Droits à l'appréciation des actions (réglés en espèces) (suite)

La charge au titre des avantages du personnel est calculée en utilisant la juste valeur des droits à l'appréciation des actions à la date de clôture, déterminée en appliquant le modèle d'évaluation de Black-Scholes. On a posé les hypothèses suivantes concernant les moyennes pondérées pour estimer la juste valeur des droits à l'appréciation des actions au 30 juin 2017 :

Prix de l'action	26,26 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,97 %
Rendement de l'action	4,57 %
Volatilité prévue	26,61 %
Durée prévue	1,86 an

La juste valeur moyenne pondérée des droits à l'appréciation des actions en cours au 30 juin 2017 était de 2,54 \$ (au 30 décembre 2016 – 4,58 \$).

La volatilité prévue repose sur l'hypothèse que la volatilité historique sur une période semblable à la durée des droits à l'appréciation des actions est représentative des tendances à venir, ce qui ne correspondra pas nécessairement au résultat réel.

Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces)

La Société a un régime de droits différés à la valeur des actions à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés, qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces. Les droits différés à la valeur des actions sont acquis sur la base de conditions de performance sans égard au marché. Le nombre de droits différés à la valeur des actions qui peuvent être acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel de droits attribués si une performance financière exceptionnelle est atteinte. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits différés à la valeur des actions.

Le 25 juin 2014, la Société a accordé 105 056 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 25 juin 2014 s'acquièrent selon un calendrier progressif à raison de 20 % à la fin de la première année, 30 % à la fin de la deuxième année et 50 % à la fin de la troisième année et ont des conditions d'acquisition liées à la performance. Au cours des six mois clos le 30 juin 2017, 8 721 droits différés à la valeur des actions ont été réglés (exercice clos le 30 décembre 2016 – 5 124). Le prix de l'action moyen pondéré des droits différés à la valeur des actions réglés au cours des six mois clos le 30 juin 2017 était de 23,87 \$ (exercice clos le 30 décembre 2016 – 20,84 \$).

Le 29 juin 2015, la Société a accordé 146 486 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 29 juin 2015 s'acquièrent en totalité après un cycle de performance de trois ans et ont des conditions d'acquisition liées à la performance.

Le 12 août 2016, la Société a accordé 122 143 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 12 août 2016 s'acquièrent en totalité après un cycle de performance de trois ans et ont des conditions d'acquisition liées à la performance.

Le 5 juin 2017, la Société a accordé 135 372 droits différés à la valeur des actions. Les droits accordés le 5 juin 2017 s'acquièrent en totalité après un cycle de performance de trois ans et ont des conditions d'acquisition liées à la performance.

10. Paiements fondés sur des actions (suite)

Droits différés à la valeur des actions (réglés en espèces) (suite)

Variations du nombre de droits différés à la valeur des actions en cours :

	Six mois clos le 30 juin 2017	Exercice clos le 30 décembre 2016
Droits en cours au début de la période	303 178	228 434
Droits accordés	135 372	122 143
Droits accordés au titre de dividendes équivalents	6 166	12 064
Ajustement selon la performance	(39 315)	(25 084)
Droits réglés	(8 721)	(5 124)
Droits annulés	(48 452)	(29 255)
Droits en cours à la fin de la période	<u>348 228</u>	<u>303 178</u>

Au 30 juin 2017, aucun droit différé à la valeur des actions (au 30 décembre 2016 – aucun), parmi les unités qui étaient en cours, n'a été acquis, la durée contractuelle moyenne pondérée restante de l'ensemble des droits différés à la valeur des actions en cours était de 1,74 an (au 30 décembre 2016 – 1,49 an) et le prix de l'action moyen pondéré lié aux droits différés à la valeur des actions qui n'étaient pas encore acquis était de 26,26 \$ (au 30 décembre 2016 – 29,47 \$).

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux droits différés à la valeur des actions, pour le trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017, se chiffre à respectivement 1 134 \$ et 793 \$ (2016 – respectivement 311 \$ et 559 \$), dont, au 30 juin 2017, 2 436 \$ (au 30 décembre 2016 – 269 \$) sont comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 1 939 \$ (au 30 décembre 2016 – 3 375 \$) dans les autres passifs à long terme.

11. Bénéfice (perte) par action

Rapprochement entre le nombre de base et le nombre dilué d'actions en circulation :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»	32 403 980	32 345 352	32 403 980	32 339 292
Effet dilutif des options sur actions	–	–	–	–
Effet dilutif des unités d'actions différées	<u>273 865</u>	<u>–</u>	<u>271 620</u>	<u>–</u>
Moyenne pondérée du nombre dilué d'actions	<u>32 677 845</u>	<u>32 345 352</u>	<u>32 675 600</u>	<u>32 339 292</u>
Nombre d'options sur actions et d'unités d'actions différées ayant un effet anti-dilutif, exclues du calcul du bénéfice par action dilué	<u>51 000</u>	<u>343 605</u>	<u>51 000</u>	<u>343 605</u>

Aux 30 juin 2017 et 2016, les débetures convertibles étaient exclues du calcul du bénéfice par action dilué puisque ces débetures étaient considérées comme ayant un effet anti-dilutif.

12. Frais financiers et autres informations

a) Frais financiers

Les frais financiers comprennent les éléments suivants :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Intérêts sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes	5 284 \$	6 835 \$	12 009 \$	15 423 \$
Réévaluation des passifs au titre de contrats d'achat à terme de gré à gré (note 8)	–	712	276	1 273
Amortissement des frais de financement différés	433	341	764	825
Perte sur extinction anticipée de la dette à long terme (note 7)	–	–	10 199	–
Autres intérêts	1 398	2 490	4 055	3 535
	<u>7 115 \$</u>	<u>10 378 \$</u>	<u>27 303 \$</u>	<u>21 056 \$</u>

b) Coût des stocks et dépréciation des stocks compris dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat :

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
<u>Compris dans le coût des produits vendus :</u>				
Coût des stocks comptabilisés en charges	423 565 \$	447 896 \$	880 078 \$	909 995 \$
Dépréciation des stocks attribuable à l'excédent du coût sur la valeur nette de réalisation (y compris les montants présentés dans la note 4)	3 035 \$	1 976 \$	6 357 \$	4 582 \$

c) Impôts sur le résultat

Pour le deuxième trimestre et les six mois clos le 30 juin 2017, le taux d'imposition effectif de la Société était de respectivement 27,2 % et 31,2 % (2016 – respectivement 12,5 % et 8,6 %). La variation pour le deuxième trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique essentiellement par l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société et la dépréciation du goodwill non déductible qui a eu lieu au deuxième trimestre de 2016. La variation pour les six mois par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique par l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société, la perte sur extinction anticipée de la dette à long terme, pour laquelle aucun avantage fiscal n'a été comptabilisé au cours du premier trimestre de 2017, et la dépréciation du goodwill non déductible qui a eu lieu au deuxième trimestre de 2016.

13. Tableaux des flux de trésorerie

Les tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie ne tiennent pas compte des opérations suivantes sans effet sur la trésorerie :

	30 juin	
	2017	2016
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	2 911 \$	1 697 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des obligations en vertu de contrats de location-financement	559 \$	258 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	1 459 \$	132 \$

Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles :

	Deuxièmes trimestres clos les		Six mois clos les	
	30 juin		30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Clients et autres créances	54 098 \$	21 535 \$	31 089 \$	(8 446) \$
Stocks	(11 589)	(20 056)	(27 611)	12 962
Autres actifs financiers	(368)	1 133	(505)	5
Frais payés d'avance	(2 947)	1 131	(12 057)	(10 836)
Autres actifs	(70)	(39)	(146)	(356)
Fournisseurs et autres dettes	(40 048)	29 757	(18 751)	(7 445)
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(485)	(669)	(2 463)	(2 080)
Provisions, autres passifs financiers, produits différés et autres passifs à long terme	5 463	5 388	(19 268)	5 512
	<u>4 054 \$</u>	<u>38 180 \$</u>	<u>(49 712) \$</u>	<u>(10 684) \$</u>

Détails des acquisitions d'entreprises :

	Deuxièmes trimestres clos les		Six mois clos les	
	30 juin		30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Solde de prix de vente reçu	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>5 475 \$</u>

Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	30 juin 2017	30 décembre 2016
Trésorerie	36 701 \$	28 593 \$
Placements à court terme	1 472	3 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>38 173 \$</u>	<u>31 883 \$</u>

14. Information sectorielle

Secteurs opérationnels

Deuxièmes trimestres clos les 30 juin								
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports		Dorel Maison	
	2017	2016	2017	2016 <i>Retraité (1)</i>	2017	2016	2017	2016 <i>Retraité (1)</i>
Total des produits	611 270 \$	637 296 \$	218 060 \$	228 911 \$	209 053 \$	236 514 \$	184 157 \$	171 871 \$
Coût des produits vendus (note 4)	465 244	486 734	152 930	156 265	161 029	187 673	151 285	142 796
Profit brut	146 026	150 562	65 130	72 646	48 024	48 841	32 872	29 075
Frais de vente	58 239	56 958	29 140	27 288	22 546	23 953	6 553	5 717
Frais généraux et administratifs	50 303	56 478	22 857	30 692	18 774	18 044	8 672	7 742
Frais de recherche et de développement	7 194	8 331	5 124	5 869	1 138	1 608	932	854
Frais de restructuration et autres coûts (note 4)	1 485	182	847	320	638	(138)	–	–
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 6)	–	55 341	–	–	–	55 341	–	–
Profit (perte) opérationnel(le)	28 805	(26 728)	7 162 \$	8 477 \$	4 928 \$	(49 967)\$	16 715 \$	14 762 \$
Frais financiers	7 115	10 378						
Charges du siège social	5 968	7 080						
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	4 282	(5 542)						
Bénéfice (perte) net(te)	11 440 \$	(38 644)\$						
Amortissement compris dans le profit (la perte) opérationnel(le)	12 186 \$	13 215 \$	8 951 \$	9 006 \$	2 258 \$	3 088 \$	977 \$	1 121 \$

(1) Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a changé l'organisation interne et la composition de ses secteurs à présenter. La conception, l'approvisionnement, la fabrication, la distribution et la vente au détail des meubles pour enfants ont été transférées de la division Dorel Produits de puériculture à la division Dorel Maison. Par conséquent, la Société a retraité l'information sectorielle pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2016.

14. Information sectorielle (suite)

Secteurs opérationnels (suite)

Six mois clos les 30 juin								
	Total		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports		Dorel Maison	
	2017	2016	2017	2016 <i>Retraité (1)</i>	2017	2016	2017	2016 <i>Retraité (1)</i>
Total des produits	1 257 982 \$	1 283 163 \$	446 718 \$	470 810 \$	423 069 \$	453 011 \$	388 195 \$	359 342 \$
Coût des produits vendus (note 4)	958 511	982 548	311 703	327 347	326 057	356 672	320 751	298 529
Profit brut	299 471	300 615	135 015	143 463	97 012	96 339	67 444	60 813
Frais de vente	112 398	112 836	57 293	55 370	42 403	46 354	12 702	11 112
Frais généraux et administratifs	97 760	102 105	45 205	50 346	36 137	36 343	16 418	15 416
Frais de recherche et de développement	14 717	16 600	10 383	11 540	2 490	3 180	1 844	1 880
Frais de restructuration et autres coûts (note 4)	6 318	3 119	5 378	3 285	940	(166)	–	–
Pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 6)	–	55 341	–	–	–	55 341	–	–
Profit (perte) opérationnel(le)	68 278	10 614	16 756 \$	22 922 \$	15 042 \$	(44 713)\$	36 480 \$	32 405 \$
Frais financiers	27 303	21 056						
Charges du siège social	11 508	13 536						
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	9 186	(2 068)						
Bénéfice (perte) net(te)	20 281 \$	(21 910)\$						
Amortissement compris dans le profit (la perte) opérationnel(le)	24 003 \$	26 059 \$	17 411 \$	17 896 \$	4 564 \$	5 926 \$	2 028 \$	2 237 \$

(1) Au cours du quatrième trimestre de 2016, la Société a changé l'organisation interne et la composition de ses secteurs à présenter. La conception, l'approvisionnement, la fabrication, la distribution et la vente au détail des meubles pour enfants ont été transférées de la division Dorel Produits de puériculture à la division Dorel Maison. Par conséquent, la Société a retraité l'information sectorielle pour les six mois clos le 30 juin 2016.

14. Information sectorielle (suite)

Secteurs géographiques – origine du total des produits

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2017	2016	2017	2016
Canada	46 096 \$	58 807 \$	108 137 \$	119 867 \$
États-Unis	350 453	344 025	730 104	699 655
Europe	120 521	140 511	241 918	280 958
Amérique latine	52 807	51 265	102 860	98 347
Asie	23 998	23 951	42 162	48 377
Autres pays	17 395	18 737	32 801	35 959
	<u>611 270 \$</u>	<u>637 296 \$</u>	<u>1 257 982 \$</u>	<u>1 283 163 \$</u>

Évolution du goodwill par secteur opérationnel :

a) Montant brut

	Total	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports	Dorel Maison
Solde au 30 décembre 2015	577 775 \$	355 112 \$	191 491 \$	31 172 \$
Effet des variations des taux de change	281	(3 436)	3 717	–
Solde au 30 décembre 2016	578 056 \$	351 676 \$	195 208 \$	31 172 \$
Effet des variations des taux de change	13 359	13 595	(236)	–
Solde au 30 juin 2017	591 415 \$	365 271 \$	194 972 \$	31 172 \$

b) Cumul des pertes de valeur

	Total	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports	Dorel Maison
Solde au 30 décembre 2015	101 445 \$	81 829 \$	19 616 \$	– \$
Pertes de valeur	36 960	–	36 960	–
Effet des variations des taux de change	3 861	53	3 808	–
Solde au 30 décembre 2016	142 266 \$	81 882 \$	60 384 \$	– \$
Effet des variations des taux de change	444	680	(236)	–
Solde au 30 juin 2017	142 710 \$	82 562 \$	60 148 \$	– \$

14. Information sectorielle (suite)

Évolution du goodwill par secteur opérationnel (suite) :

c) Valeur comptable nette

	Total	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports	Dorel Maison
Solde au 30 décembre 2016	435 790 \$	269 794 \$	134 824 \$	31 172 \$
Solde au 30 juin 2017	448 705 \$	282 709 \$	134 824 \$	31 172 \$